

AVRIL
1977
N° 164

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ SUR L'HYPOTHESE EXTRA-
TERRESTRE (p. 3)

■ L'ACTIVITÉ MIMÉTIQUE OVNI
(p. 4)

■ CI-DESSUS :
AIRE-SUR-L'ADOUR
[Landes] (p. 14)

■ MOSELLE : BILAN D'ÉTUDE DU
PHÉNOMÈNE OVNI (p. 31)

LUMIERES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : Sur l'hypothèse extraterrestre par A. MICHEL
PAGE 4 : Premiers Regards sur l'activité mimétique OVNI (Suite 2 et fin) par J.J. JAILLAT
PAGE 9 : Un OVNI à basse altitude à Gognies-Chaussée (Nord) par J.M. BIGORNE
PAGE 10 : Observation à basse altitude à Maubeuge (Nord) par J.M. BIGORNE
PAGE 12 : Prés d'Eloyes (Vosges) transmis par F. DOUARD
Observation au Berry par C. Lenoir
PAGE 14 : Boule orange dans le Golfe de Gascogne par J. CHASSEIGNE
Enquête à Aire / L'Adour (Landes) par A. Coudroy et P. et Ch. Gueudelot
PAGE 15 : Enquête à Morcenx (Landes) par le groupement régional des Landes
PAGE 17 : Prés de Laroque Timbaut (Lot et Garonne) par MM. Chaudurier — Garrouste — Rauly — Sarrat
PAGE 22 : Observation à Villefranche de Rouergue (Aveyron) par MM. P. LARVET et J.C. VAUZELLE
PAGE 30 : Nouvelles d'Amérique du Sud par Mme Fernandez
PAGE 31 : Espagne — Transmission A. Darnaude
Traduction M. Baillon
Bilan d'étude du phénomène OVNI dans la Moselle par C. FRITZ
PAGE 34 : Nouvelles Récentes : par I. TAHON

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 50 F. — de soutien à partir de 60 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNEMENT FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

"DÉCALAIRE" disparaît...

Mais "LUMIERES DANS LA NUIT" sort maintenant chaque mois avec 8 pages de plus.

Notre désir était de remplacer «VUES NOUVELLES» par une revue d'un intérêt supérieur pour nos lecteurs ; nous avons tenté quelque chose dans ce sens avec la Fondation Ark'all, ce qui a engendré la sortie du n° 1 de DECALaire, en Janvier 77.

Très vite, nous nous sommes aperçus, et nous en avons eu d'innombrables échos, que le contenu de cette revue était, soit d'un niveau beaucoup trop spécialisé, soit d'un genre ne convenant pas au désir de nos lecteurs.

Le numéro 2 s'annonçait au moins dans la même note ; c'est pourquoi il a été décidé de mettre fin à cette parution, et de doter LUMIERES DANS LA NUIT de 8 pages de plus chaque mois.

Nous nous réservons de faire paraître, de temps à autre, des numéros spéciaux ou des documents divers, touchant à d'autres sujets que celui des OVNI, nous en informera nos lecteurs lorsque cette possibilité s'offrira.

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELLOT, F. LAGARDE,
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

+ R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)

Aimé MICHEL

SUR L'HYPOTHESE EXTRA-TERRESTRE

Aimé MICHEL

Les ufologues qui s'en tiennent à l'Hypothèse Extraterrestre (HET) sont souvent qualifiés de retardataires (car, dit-on, il existe maintenant d'autres hypothèses «moins simplistes») et accusés de magie, voire de mysticité (car supposer l'existence dans l'espace lointain ou proche d'êtres supérieurs à l'homme, c'est «réintroduire les anges» voire Dieu).

En réservant, soit provisoirement, soit plutôt, sans doute, définitivement, le fond de ma pensée sur le problème, je voudrais rappeler ici quelques faits qui sont des faits, et sur lesquels ceux qui croient encore devoir discuter perdent leur temps, faute d'information.

1 — L'HET n'appartient pas à l'ufologie ni aux ufologues. Ceux-ci ne sont pour rien dans l'élaboration et le développement de l'hypothèse, qui appartient à la Science, c'est à dire au corps des savants, lesquels, pour l'instant, se moquent de l'ufologie et des ratiocinations des ufologues.

En quoi consiste en effet l'H.E.T.? Pour le comprendre, rappelons nous deux faits.

— L'automne dernier, la NASA a commencé la mise en place d'un projet appelé Search For Extraterrestrial Intelligence, ou SETI. Ce projet fort onéreux, et qui occupe nombre de savants de diverses disciplines (essentiellement des radio-astronomes et des informaticiens) part de l'hypothèse que les (ou certaines) intelligences extraterrestres plus avancées que nous utilisent peut-être encore pour communiquer entre elles, le rayonnement électromagnétique.

Mais où se situe exactement l'hypothèse que veulent tester les promoteurs du projet SETI? Non pas sur la question de savoir s'il existe des intelligences extraterrestres, idées que les savants actuels tiennent pour une quasi certitude théorique, un peu comme l'existence des antipodes quand on savait déjà indirectement que la Terre est ronde, mais qu'on attendait encore Magellan pour en faire expérimentalement la preuve. Ni sur la question de savoir si certaines de ces intelligences sont plus avancées que nous, ce qui déroule d'une application de la statistique à l'idée précédente.

Ce que les radioastronomes de SETI veulent tester, c'est uniquement la question de savoir si ces intelligences ou civilisations plus avancées que la nôtre (dont l'existence théorique est admise) communiquent entre-elles par voie électromagnétique. Ils sont donc en train d'installer un dispositif qui passera au crible, à toute allure, des milliers d'étoiles (et un peu plus tard des millions) pour essayer de détecter toute émission intelligemment modulée, éventuellement

émise dans la bande comprise entre 1420 mégahertz et 1662 mégahertz. Pourquoi cette bande ? parce que c'est la seule qui dans l'espace ne soit pas encombrée par des émissions radio naturelle. Qu'en déduiront-ils s'ils échouent ? Non pas qu'il n'existe dans l'espace aucune intelligence ou civilisation plus avancée que la nôtre, mais qu'elles utilisent des moyens de communication restant à découvrir. Car il n'existe plus personne chez les savants pour contester que le tableau actuel de la science conduit à tenir pour infinitement vraisemblable l'existence d'I.E.T. (Intelligences Extraterrestres) moins, autant, et plus avancés que nous, statistiquement.

Maintenant, pourquoi ces savants sont-ils si assurés que l'espace grouille très probablement d'IET?

Parce que pour donner à l'hypothèse contraire une certaine vraisemblance, il faudrait que la science se trompe sur un au moins des points suivants :

a) — que la formation des planètes autour de chaque étoile de type solaire est un fait normal, régulier, et d'ailleurs directement vérifié pour la majorité des étoiles proches.

b) — que les acides aminés (fondement de la vie) existent partout dans l'espace, ce qui est également montré par l'observation.

c) — que la vie apparaît chaque fois qu'un milieu convenable existe, ce qui n'est pas encore directement prouvé, mais qui est suggéré par cet autre fait, attesté sur terre, qu'effectivement la vie terreste est apparue aussitôt que les conditions de son apparition ont été réunies.

d) — que la vie aussitôt apparue évolue de plus en plus vite vers l'intelligence, fait également avéré par l'observation terrestre.

Evidemment, toute discussion est libre sur ces points comme sur tous et chacun peut croire ce qu'il veut. Mais ce n'est pas une discussion ufologique. Elle appartient aux savants, qui ne nous demandent pas notre avis. Ce qui appartient aux ufologues, c'est de se demander si l'HET formulée, et en cours d'élaboration chez les savants, peut ou non fournir une explication scientifique aux phénomènes que nous, nous étudions. J'y reviendrai plus loin.

Deuxième fait, purement psychologique, montrant à quel point l'HET fait maintenant partie de la réflexion scientifique : le 4 novembre dernier, Sir Martin Ryle, Astronome Royal d'Angleterre, et prix Nobel de Physique, lançait à ses collègues un appel alarmé. «Attention, écrivait-il, abstenez-vous de toute expérience décelable des autres étoiles, car vous risquez de signaler notre existence à des êtres plus

avancés que nous dans la technologie du voyage spatial, et qui pourraient se révéler aussi prédateurs et dénués d'altruisme que nous. Evitez d'appeler sur nous l'attention d'espèces qui ne se feraient aucun scrupule de nous détruire pour prendre notre place».

Encore une fois, chacun peut penser ce qu'il veut. Mais c'est là affaire d'astronomie et autres savants. La discussion n'appartient pas aux ufologues, qui peuvent discuter, mais pour dire quoi ?

2 — L'existence de l'HET dans la réflexion scientifique contemporaine étant un fait avéré et sans rapport avec les OVNIS, les ufologues peuvent-ils raisonnablement admettre cette HET pour comprendre les OVNIS ? Tout est là. Ryle et de nombreux autres pensent déjà que certaines I.E.T. peuvent détenir la possibilité de venir jusqu'à nous. C'est une idée en train de naître tout à fait en dehors de l'ufologie, chez les savants. Bientôt ils se demanderont pourquoi on ne voit pas d'IET. Puis ils se diront : «mais après tout ces OVNIS dont on parle, qu'est ce au juste» ?

Il y aura alors, et en fait il y a déjà, d'une part les savants étudiant les OVNIS dans le prolongement direct de la réflexion astronomique et biologique, et certains ufologues cherchant, mais je ne sais où, une explication aux OVNIS n'ayant aucun rapport avec l'HET.

3 — Il est évident que si, par hasard, les I.E.T. auxquels pensent les chercheurs du SETI, Martin Ryle et d'autres, étaient déjà dans les parages de la Terre,

leurs manifestations nous seraient incompréhensibles. Elles nous paraîtraient magiques, surnaturelles. Pourquoi : Parce que nous, nous sommes totalement incapables d'aller visiter les autres étoiles. Donc, par définition, ces I.E.T. supposées présentes dans les parages de la Terre, et venues par des moyens que nous découvriraient peut-être dans 100 000 ans, ne pourraient que décontenancer notre science incapable de leurs performances (c'est elle même qui le dit). Elles nous feraienr mille malices du genre de celles que décrivent les témoins d'OVNIS. Cela me rappelle la fameuse controverse sur Shakespeare. Il est impossible qu'un mauvais acteur du nom de Shakespeare ait écrit les chefs d'œuvres que l'on sait. En réalité, leur auteur est un imposteur connu sous le nom de Shakespeare, camouflé sous les apparences d'un mauvais acteur, et né à Stratford sur Avon.

4 — En formulant l'HET, la science «réintroduit-elle Dieu et les anges» ? On frémît. Peut-être va-t-il falloir brûler les observatoires et fusiller les astronomes pour sauver la seule vraie science : l'ufologie ?

Je l'ai dit au début de cet article : ce que je pense de tout cela, il n'en sera pas question ici, ni sans doute ailleurs. Mais sur la science au moins, pas d'équivoque : j'y crois. Si la vérité doit être un jour atteinte, c'est par elle seule. C'est elle qui a élaboré l'HET. C'est elle qui finira par la tester, avec ou sans les ufologues.

Aimé MICHEL

Premiers regards sur l'activité mimétique OVNI (suite 2 et fin)

(suite de LDLN 163 : «Introduction au Mimétisme OVNI»)
par Jean-Jacques JAILLAT

Plusieurs constatations, à partir de tout ce qui précède, peuvent être avancées. Auparavant, et sans entrer, pour le moment, dans l'approche scientifique du phénomène de mimétisme précisons qu'il existe, sommairement, deux types de mimétisme animal :

1) imitation du milieu ambiant, c'est-à-dire annulation de la forme sur le fond : suppression des différences et identification au milieu présent. C'est l'homochromie.

2) imitation d'autres animaux : modification relative de la forme au profit d'une autre spécifique, et non suppression de toute différence avec le milieu.

Le mimétisme OVNI, tel que nous l'avons abordé jusqu'ici, semble plutôt relever du deuxième type : le phénomène prend la forme d'un objet connu (lune, dirigeable...) plutôt qu'il ne se fond dans le paysage. Toutefois, il est bien difficile de nier qu'il puisse aussi participer au premier type, car, en cas de mimétisme parfait, (24), il serait devenu absolument invisible. Cela pourrait-il constituer un mode plausible d'explication des disparitions soudaines d'objets ? Certes, mais il faudrait alors admettre pour ces cas de brusque invisibilité un processus aussi soudain d'imitation, un mimétisme immédiat du phénomène OVNI. Est-ce possible ? Les dématérialisations progressives, du type de celle rapportée par F. Lagarde (25) de Ferrière-la-Grande (Nord), le 20-9-74, où trois disques lumineux, dont deux, plus petits, ont été engendrés à par-

tir de la traînée du premier, se réunissent pour former «une sorte de croissant de lune», puis s'estompent lentement en se «diluant» par le bas, et finissent par disparaître, de telles dématérialisations répondraient mieux à une telle hypothèse de disparition par mimétisme avec le milieu ambiant. Il y aurait même eu dans ce cas précis — et ce n'est pas le seul connu — PLUSIEURS PHASES OU ETAPES MIMÉTIQUES : d'abord «une sorte de croissant de lune», puis plus rien. Les matérialisations pourraient être alors conçues comme activités d'annulation de l'état mimétique.

Tentons de décrire plus précisément l'activité mimétique elle-même du phénomène OVNI, sans entrer, pour l'instant, dans le domaine des interrogations sur les finalités éventuelles de celle-ci.

Nous l'avons vu, le phénomène OVNI imite parfois des réalités naturelles et / ou artificielles connues. C'est-à-dire qu'il prend l'apparence (générale ou partielle) et/ou le comportement de ces réalités. Or, la reconnaissance d'une telle activité d'imitation nous amène à poser un certain nombre de points, qui sont autant de questions ou de problèmes.

A/ L'imitation suppose quelque chose qui est imité. Qu'est-ce que mime donc le phénomène OVNI ? Si l'on en croit les exemples, de diverses sources, données jusqu'ici, LE DOMAINE MIMÉTIQUE DU PHENOMENE OVNI EST RELATIVEMENT LIMITÉ.

C'est-à-dire que l'activité mimétique du phénomène ne s'exerce pas sur n'importe quel champ d'objets. Au niveau des réalisités naturelles connues, ce sont des OBJECTS, ou PHENOMENES ASTRONOMIQUES qui emportent la «préférence» : lune, étoiles, planètes (26), soleil ...

Nul exemple, à notre connaissance, de sapins ou de bottes de paille qui s'envoleraient d'un champ ou d'un jardin public : Sont bien signalés des objets en forme de bottes, par exemple, mais seule la forme générale est considérée, de façon analogique, par le témoin, qui tente de ramener à quelque chose de connu un phénomène qui ne l'est pas. La ressemblance est subjective, et non pas objective : elle est du domaine du récit explicatif.

Quant aux réalisités artificielles qui sont imitées par le phénomène OVNI, il semble que ce soit toujours des REALITES TECHNIQUES : en particulier des engins volants, mais non exclusivement : dirigeables, avions, ballons-sondes, hélicoptères, satellites, fusées... mais aussi wagons de chemin de fer (27), et même, si nous en croyons un rapport de notre ami Pierre Viéroudy, un tracteur ...

Toutefois, et en ce qui concerne autant les réalisités naturelles que celles artificielles, la réduction de l'imitation OVNI aux objets astronomiques et aux objets techniques ne doit être avancée qu'avec la plus grande prudence. En effet, d'une part, le phénomène continue à se manifester, prenant parfois des formes inattendues, on ne peut donc boucler le catalogue mimétique du phénomène, la liste n'est pas close ; et d'autre part, il n'est pas incongru de se demander, dans la mesure où l'on accepte avec Pierre Guérin et d'autres chercheurs, l'hypothèse d'une source commune à tous les phénomènes insolites quels qu'ils soient, PSI, OVNI ou mariaux par exemple, si la limitation du champ mimétique OVNI aux objets astronomiques et techniques n'est pas liée au champ d'application spécifique d'une réalité «X» inconnue à un domaine particulier de l'activité et de la pensée humaines, pour lesquelles cette réalité «X» inconnue prendrait la forme générale «OVNI». En ce dernier sens, il faudrait dire que la limitation relative de l'activité mimétique OVNI aux objets astronomiques et techniques est intrinsèque au phénomène OVNI lui-même, c'est-à-dire que la rationalité de cette limitation est inhérente à la nature même du phénomène OVNI.

Mais puisque nous avons constaté que le phénomène OVNI est capable d'imiter des réalisités connues de nous, alors ON NE PEUT PAS ne pas se demander si les «humanoïdes» souvent signalés ne sont pas des formes mimétiques du phénomène. N'ont-ils pas, en effet, pour la plupart notre apparence, ce pour quoi ils sont dits «humanoïdes» ? Ils ne seraient que des mimes plus ou moins «réussis» de nous-mêmes. Bien sûr, les grands problèmes demeurent quant au nanisme de la majorité de ces «êtres», par exemple, sans parler de l'évidente difformité de certains autres, latino-américains ou d'ailleurs, cyclopes etc... Mais il faut avouer que la «tenue spatiale» de beaucoup d'entre eux, particulièrement juste avant et durant la conquête de l'espace, s'accommoderait volontiers de cette hypothèse, qu'il est impossible de développer ici. Par exemple. Les propos si souvent incohérents (en apparence ?) tenus par ces «humanoïdes» pourraient peut-être aussi trouver un début d'explications dans cet ordre d'idées : Le phénomène «mimerait» les préoccupations ou les fantasmes inconscients des témoins.

Mais quittons le domaine de la spéulation où nous entraîne, inévitablement, à un moment ou à un autre, la recherche ufologique, dont l'objet nous est si déroutant. Il y a donc une certaine relativité dans l'imitation de réalisités connues. Précisons : CETTE IMITATION S'INSCRIT DANS L'HISTOIRE, EN CE QU'ELLE EST IMITATION D'OBJETS CONNUS DE NOUS. L'imitation semble se dérouler en fonction de l'époque historique où elle a lieu. Et voilà la dimension historico-culturelle du phénomène OVNI qui entre en jeu : le mimétisme OVNI s'adapte aux conditions de pensée d'une époque, disons beaucoup plus généralement à la «réalité» d'une époque, d'une société, d'une civilisation.

Fin mai 1944, à PINCOTA, province d'Arad, Roumanie, plusieurs témoins observent «un avion allemand» s'immobiliser à très basse altitude et sans un bruit perceptible, puis reprendre son vol au bout de deux minutes seulement (29). Un Russe aurait fait, en Ukraine, une observation semblable, le 29-9-44, à 18 h.

B/ L'imitation d'objets réels connus, par le phénomène OVNI, est-elle parfaite ? Nous sommes contraints de répondre par la négative (non sans un certain soulagement, sans doute), car, dans le cas contraire, le mimétisme étant pleinement «réussi», nous ne pourrions plus le déceler, et le repérage de telles manifestations OVNI serait impossible. Evidemment, on comprend que cet argument soit à double tranchant, car je ne peux déceler que du mimétisme imparfait, ce qui n'exclut nullement que la perfection en ce domaine existe, ce en quoi elle me resterait totalement inconnue. C'est justement ce qui semble gérer et réjouir à la fois l'esprit malicieux de G.A.B.R.I.E.L. (30), qui doit supposer que les cas repérés de mimétisme sont des échecs ou des erreurs dans le camouflage. Toutefois, il nous paraît que c'est oublier quelque chose d'essentiel : le mimétisme, en tant que tel, n'est jamais parfait, sinon il serait purement et simplement la réalité elle-même à laquelle il cherche à se confondre. Cette réalité qui est l'idéal jamais atteint, l'idéal-limite de tout mimétisme. Car qui parle de mimer suppose une différence : entre ce qui mime et ce qui est mimé, et l'espace entre ces deux termes ne sera jamais entièrement comblé. Plus encore : si le mimétisme animal a une fonction générale de défense et de protection, qui le fait s'approcher au plus près de la réalité à imiter elle-même, il n'en est pas ainsi de tout mimétisme, et le travail artistique du mime, par exemple, consiste à se présenter explicitement comme mime, comme travail de celui qui mime une réalité. Une réalité qu'il n'est donc pas, mais qu'il suggère. Nous aborderons, de façon plus approfondie, et parallèlement à son approche scientifique, les problèmes philosophiques que pose le mimétisme, dans une étude ultérieure sur le fonctionnement général possible du mimétisme OVNI.

Prendre l'alternative mimétisme parfait/mimétisme imparfait, comme base de réflexion, nous paraît donc conduire inévitablement à une impasse, qu'il faut éviter à tout prix. Rien ne nous autorise à considérer les cas repérés de mimétisme OVNI comme des défauts de camouflage. Les faits sont simplement les suivants : il existe de nombreux cas (bien plus nombreux qu'on ne le pense généralement) où le phénomène OVNI peut être repéré comme mime d'une réalité naturelle ou artificielle connue. Comment s'effectue le repérage. ?

Une lune est située au NO, un avion reste silencieux et immobile dans le ciel pendant près de sept minutes, ou bien ou contraire présente un comportement que l'on est tenté de qualifier «dangereux et forcené». Etc ...

En somme, le phénomène mimétique porte en lui la marque de son mimétisme. Autrement dit : le mimétisme est signé, il se désigne lui-même comme tel. Rien ne nous permet d'aller plus loin, en se demandant, — ce serait retomber dans l'alternative écartée ci-dessus —, si le phénomène OVNI le «fait exprès» ou s'il s'agit d'une erreur de sa part, ou quoi que ce soit d'autre.

Cela dit, une autre constatation peut être faite, quant à l'imitation d'objets connus : elle porte sur le degré d'imitation. La «fausse lune» du cas Boulay rapporté en début de cette étude est manifestement mieux «imitée» (mieux, c'est-à-dire qu'elle ressemble davantage à la lune) que certains autres objets. Le 19 Juin 1974, vers 13 h 00, une femme, sa fille et son fils observent, à Souppes-sur-Loing (Seine-et-Marne), un objet ovale, gris foncé et rayé de plusieurs bandes verticales jaunes, et muni d'une sorte de «queue» pointue et de deux «oreilles» (!) (31). Il ne s'agissait pas d'un hélicoptère vu sous un certain angle, car pas le moindre bruit ne fut perçu par les témoins. Par contre, au moment même de l'observation, mais plus au Nord, un dirigeable «Good Year» était observé. La forme de celui-ci était, comme le souligne l'enquêteur Pierre Berthault (32), bien différente de celle de l'OVNI : la longueur plus grande, la forme plus allongée. Mais, il est permis de se demander, en constatant la simultanéité des deux observations, si l'OVNI n'a pas tenté d'imiter le dirigeable en question. On sait, en effet, que les dirigeables «Good Year» portent en lettres énormes cette appellation sur leur coque. Les bandes verticales jaunes signalées par les témoins sur le corps de l'objet pourraient alors être interprétées comme un degré relatif d'imitation des lettres inscrites sur le dirigeable ... ?

Mais, exemple déjà cité, l'«avion» de Rive-de-Gier (Loire) le 11-7-70, présente un degré plus grand d'imitation.

Toutefois, le problème — et nous l'avons déjà entrevu tout-à-l'heure — est plus complexe, car il semble bien que : d'une part, plusieurs phases dans l'imitation soient possibles, autrement dit que l'activité mimétique passe, en certains cas, par plusieurs étapes ; et d'autre part, le phénomène OVNI peut varier dans l'objet de l'imitation, c'est-à-dire changer d'objet à imiter.

Prenons un exemple relatif à une observation OVNI faite par un automobiliste, dans l'Eure, le 15-5-75, vers 3 h 10 du matin, sur une route départementale (33). Le témoin perçoit soudain un sifflement très aigu dans son transistor, puis il voit, face à lui, et au-dessus des arbres qui bordent la route, «une lueur blanche et jaune de forme plate devenant de plus en plus nette» (34). Remarquons la précision de plus en plus grande dans la perception du phénomène, comme si le témoin assistait à la matérialisation progressive de celui-ci. L'objet est bientôt devenu ovale, ou discoïdal, puis il prend une forme lenticu-

laire, enfin celle d'une «fusée avec de petits ailerons» et l'aspect métallique. La gradation dans le processus d'imitation est nettement visible ici, et le lecteur pourra avec profit se reporter à l'enquête publiée dans LDLN dont les croquis présentant les diverses phases de l'observation sont très parlants et significatifs en eux-mêmes. L'impression générale qui se dégage ici est celle d'une adaptation progressive du phénomène à la réalité qu'il «veut» (?) mimer : celle d'une fusée à ailettes. Nous avons déjà rencontré ce type de mimétisme progressif dans le cas de Ferrière-la-Grande le 20-9-74. Et plus généralement, les observations de matérialisations, dématérialisations et rematérialisations (avec, parfois, des formes différentes) des phénomènes OVNI sont maintenant bien connues des ufologues, même si l'interprétation qu'ils en donnent peut considérablement varier d'un auteur à l'autre.

En outre, il peut être intéressant de s'interroger sur un point particulier de l'observation d'une «fausse lune» par J. Tyrode à Évillers citée plus haut. Primitivement, en effet, il semble bien que l'objet observé par Mlle Lacoste soit une «soucoupe volante», qui se promenait au-dessus du village. Prévenu J. Tyrode se déplace, et voit . . . une lune. Le phénomène a-t-il changé de forme entre-temps ? ou bien y avait-il deux objets différents ? En fonction de l'aspect du second, une lune bien ronde, on est tenté de s'interroger sur le rapport possible entre le changement de forme éventuel de l'objet primitif et l'arrivée de l'enquêteur Tyrode . . . Le phénomène aurait-il adapté sa forme au témoin en fonction de la personnalité de celui-ci ? Pour passer inaperçu ? C'est à peine anticiper sur notre paragraphe suivant.

C/ Nous allons, en effet, en arriver maintenant à un point plus délicat dans cette approche du mimétisme OVNI tel qu'il se présente à l'observateur et au chercheur. Sont particulièrement imités, avons-nous dit, des objets astronomiques et des objets techniques (et nous avons, simultanément, posé dans cette optique le problème des «humanoïdes»). Dans cette deuxième partie de notre étude, nous n'avons, jusqu'à présent, considéré que ces quelques types d'objets imités. Mais le lecteur attentif nous fera remarquer que nous avons également parlé d'un mimétisme de comportement, mieux : qu'un cas comme celui exposé de Salles-de-Villefagnan, où le phénomène OVNI mime non plus seulement le comportement d'un objet, mais celui d'un objet (sémaphore SNCF) EN RAPPORT DIRECT AVEC LA PROFESSION DU TEMOIN, qu'un tel cas donc paraît bien faire intervenir, d'une manière ou d'une autre, la psychologie du témoin lui-même.

Quel est donc l'éventail exact de ce qu'imiter, ou peut imiter, le phénomène OVNI ? Quels sont les objets de choix du mimétisme OVNI ? Impossible, bien sûr, dans l'état actuel de nos connaissances, de répondre précisément à de telles questions. Mais il nous est tout à fait possible de cerner d'un peu plus près cet éventail, de déterminer certaines réalités que le phénomène OVNI semble (pouvoir) imiter.

Ne revenons plus sur l'imitation des objets astronomiques et techniques. Abordons maintenant directement la question : le mimétisme OVNI porte-t-il, aussi, sur certaines attitudes psychologiques du (des) témoin(s) ? Une telle question offre, évidemment, de quoi surprendre. Mais réfléchissons : nous avons vu que le mimétisme OVNI s'inscrit dans l'histoire, en ce

qu'il porte sur des objets connus de l'homme à l'époque où celui-ci voit les manifestations mimétiques. Ce qui signifie : dimension historico-culturelle du phénomène OVNI, au moins dans son aspect mimétique. Ce qui signifie également : rapport avec la psychologie des témoins. Ou, pour tout dire : REGLAGE DU MIMÉTISME EN FONCTION DES DONNEES HISTORICO-CULTURELLES (technologie, valeurs de civilisation, vecteurs sociologiques, économiques, et autres . . .). En somme : ADAPTATION DU MIMÉTISME OVNI AUX DONNEES DE COLLECTIVITES HUMAINES DIVERSES (35).

Prenons ensuite, et par exemple, l'observation de Salles-de-Villefagnan. Soit un témoin, responsable de sécurité à la SNCF, qui observe un OVNI, dont les faisceaux lumineux se comportent comme un séaphore. Autrement dit : soit un OVNI, qui imite le mouvement conventionnel d'un séaphore. Ne pas oublier : le comportement général de l'OVNI est TRAVERSE ET STRUCTURE DE PART EN PART PAR UNE SIGNIFICATION, laquelle est : d'une part, du registre du signal, conventionnel ; d'autre part, appartient au champ professionnel du témoin, CONSTITUE UN ELEMENT SIGNIFIANT IMPORTANT DANS LA PERCEPTION QU'A CELUI-CI DE LA REALITE (il est bien connu qu'un opticien, lorsqu'il rencontre une personne, priviliege dans sa perception de celle-ci la partie de son visage porteuse de lunettes, le chasseur fera plutôt attention aux pieds de la personne, et l'agriculteur en voyage verra d'abord dans un champ ou une prairie les machines agricoles qui s'y trouvent). Donc, le phénomène OVNI imite un élément hautement significatif dans la sphère d'existence du témoin, un élément par lequel le témoin structure son champ de perception de la réalité. Donc, la relation OVNI/témoin n'est pas fortuite, un lien interne les unit tous deux. Il faut pren-

dre en compte le facteur psychologique dans l'étude du mimétisme, et aussi du phénomène OVNI en général (car si une telle relation interne intervient bien dans le mimétisme, cette relation est liée à la nature même du phénomène OVNI).

Le 4-8-1975, à Sartrouville (Yvelines), un joaillier et sa femme observent le passage dans le ciel d'un objet en forme de collier-pendentif . . . (LDLN, 156, juin/juillet 76, pp. 16-18).

Dès lors, admettons que :

Le mimétisme OVNI ne porte pas seulement sur des objets matériels extérieurs au témoin, mais aussi sur des réalités intérieures, généralement dit des réalités psychologiques. Et répétons que cela suppose une relation interne entre le phénomène OVNI et le témoin, relation de type non aléatoire. «Réalités psychologiques» est un terme certes bien vague. Que peut-il englober ? Le vecteur psychologique ne peut être conçu indépendamment des autres vecteurs : sociologiques, professionnels, économiques (36), etc . . . Il est au carrefour de tous les autres vecteurs, comme chacun de ceux-ci est lui-même au carrefour de tous les autres. Et chaque vecteur a un champ spécifique de détermination sur l'ensemble et chacun d'entre eux en particulier, la résultante constituée à considérer étant proprement la personne. Par conséquent, il faudrait peut-être plutôt que nous parlions de «réalité personnelle» du témoin, et dire que le mimétisme OVNI porte sur certains éléments de cette réalité personnelle. Il est également entendu que cette réalité englobe à la fois les niveaux conscient et inconscient de la psyché humaine.

Dans cette perspective, l'enquêteur doit posséder le maximum d'informations sur les témoins, ce qui, pour bien des raisons, est, la plupart du temps, assez difficile. La nécessité de méthodes d'enquête en quelque sorte «non directives» s'avère ici flagrante.

Il y a peu de temps que certains ufologues ont pris conscience de cette relation étroite, intime, entre le phénomène OVNI et l'esprit du témoin. En ce qui concerne l'aspect mimétique, ce n'est encore que balbutiements, et un gros travail de défrichage (et déchiffrage) est à réaliser.

Si nous élargissons le mimétisme OVNI à l'imitation de réalités psychologiques, qu'est-ce que cela donne concrètement, au niveau d'une telle analyse des cas ? En ne perdant pas de vue que l'enquêteur peut passer, sans s'en rendre compte, à côté de l'explication faute d'une information suffisante. Aussi, l'exemple donné ci-dessous en guise d'illustration n'est-il qu'une analyse relativement succincte, mais qui peut élargir et clarifier cette voie de recherche.

Le cas de Feignies (Nord), 26-8-74 (37)

Dans un texte court, nous avons abordé cette affaire il y a quelque temps, en tentant d'en dégager quelques caractéristiques fondamentales. On se rappelle cette observation par deux témoins, attendant leur fille partie à une attraction foraine, d'une boule qui se sépare en deux hémisphères, l'un d'eux disparaissant graduellement, pendant que, dans l'autre, se tire lentement comme «une sorte de voile noir» pour laisser apparaître la silhouette blanche de deux «humanoïdes, type «cosmonautes» selon les observateurs, lesquels «humanoïdes» «se déplacent en se dansinant comme des marionnettes, se croisant, allant d'un côté à l'autre/ . . . les bras et les jambes s'agitant de manière mécanique». En somme, les «ufonautes» en question font les cent pas, mécaniquement, nerveusement. Or, il est à remarquer que les témoins, qui attendaient le retour de leur fille pour 20 h 30, sont toujours seuls à 21 h, puis à 22 h. En somme, tous deux aussi, comme les deux «ufonautes», font les cent pas (et l'attente de leur fille prime d'ailleurs sur l'observation elle-même qu'ils abandonnent après avoir été cherchée celle-ci), la marche mécanique des silhouettes semblant refléter leur propre attente. Nous écrivions alors : «Ne serait-il pas possible d'y lire la traduction «en images» de l'état d'esprit de ces parents dans ce va-et-vient incessant, agité et mécanique des personnages ?» Nous préciserions aujourd'hui : le phénomène OVNI ne mime-t-il pas l'état d'esprit des témoins ? Nous invitons le lecteur à relire dans cet ordre d'idées le rapport d'enquête établi sur ce cas par J.M. Bigorne dans LDLN. Il semble que nous soyons en présence d'un cas typique de mimétisme psychologique de la part du phénomène OVNI. Celui-ci s'adapte à l'état d'esprit des témoins, la manifestation OVNI elle-même n'étant que le fruit, que le résultat de cette adaptation. On voit que le processus, ou la fonction, mimétique OVNI n'est pas si simple qu'on pourrait le penser. Elle ne consiste pas seulement, comme on serait trop hâtivement tenté de le croire, en une imitation «trait pour trait» d'une réalité connue, mais atteint même, à la limite, le registre du symbole (38). C'est ainsi qu'il ne serait pas impossible de traduire, dans l'éloignement de l'un des hémisphères de la boule, celui de la fille des témoins vis-à-vis de ceux-ci, éloignement ressenti, profondément, par les parents comme solitude et mise à l'écart. Laquelle est «mise

en scène» (le rideau s'ouvre ...) par les deux silhouettes qui «miment» la situation particulière de ces gens à ce moment. Dans son commentaire sur l'observation de Salles-de-Villefagnan, F. Lagarde écrivait : Je crois que plus on avancera dans cette voie, plus on s'apercevra qu'il existe de nombreux cas mal étudiés où la vision, très sincère du témoin, est en relation directe avec ses préoccupations profondes au niveau du subconscient». (39)

Evitons ici une mésinterprétation. Notre analyse de l'activité mimétique OVNI nous amène à un entier désaccord avec Guy Vanackeren et Francis Windey, du groupement belge Detector S.I.D.I.P., qui, dans leur étude d'ailleurs excellente et riche d'horizons nouveaux, sur «les effets physiologiques et psychologiques provoqués par les OVNIS» (40), réduisent à une interprétation subjective en fonction du contexte psychosociologique du témoin, l'apparence de l'OVNI ou de l'humanoïde observés. Ainsi, pour ces auteurs, compte-tenu de sa déplorable situation familiale, et de l'agressivité violente envers la société que celle-ci a suscité chez lui, un jeune témoin de 23 ans n'a pu qu'être amené à voir un humanoïde, bien réel, avec l'aspect, tout subjectif, d'un loup-garou à dents de vampire. Outre que, comme nous le faisait remarquer Pierre Viéroudy, rien ne peut distinguer un loup-garou «traditionnel» d'un loup véritable, c'est s'approcher bien (trop) près des rivages de la théorie hallucinatoire à la Condon ou à la Menzel. L'OVNI ou l'humanoïde sont bien réels, certes, selon ces auteurs, mais la vision qu'en a le témoin est subjective, elle n'est que la projection de certaines composantes fantomatiques de sa psychologie individuelle. L'hallucination est proche, et il est bien vrai, d'ailleurs, que certains cas peuvent y être ramenés. Mais si nous suivons le déroulement logique du processus mimétique, tel que nous avons tenté de le décrire, de le dégager, tout au long de ces lignes, nous pouvons alors admettre l'entièreté objectivité de la manifestation OVNI, ou de l'humanoïde, dans tous ses aspects, ce dans la mesure où le phénomène OVNI mime certains éléments importants (consciemment ou non pour la personne) de la psychologie du témoin. Précisons, entre parenthèses, qu'il n'est évidemment pas question pour nous de nier la déformation subjective habituelle, d'un degré plus ou moins élevé, qui accompagne tout récit d'observation OVNI, déformation qui prend, bien entendu, forcément le canal de la psychologie individuelle de chaque témoin. Mais, il n'est pas question non plus pour nous de nier, comme voudraient le faire croire certains ufologues, la matérialité et l'objectivité du phénomène OVNI (même si cette matérialité et cette objectivité ne sont que du provisoirement matérialisé et objectivé ...). Nous pensons, avec d'autres chercheurs, QU'IL EST POSSIBLE DE CONCILIER L'OBJECTIVITÉ DU PHENOMÈNE OVNI ET SA RELATION CERTAINE ET TOUT AUSSI OBJECTIVE AVEC LA PSYCHOLOGIE (au sens défini plus haut) DES TEMOINS. Le phénomène OVNI ne devient pas subjectif et immatériel, pour ne pas dire irréel, parce qu'il s'avère entretenir un lien fondamental, essentiel, avec la psyché humaine. Il nous faudra également revenir ultérieurement sur cet aspect, qui relève de la polémique ufologique actuelle mais qui a son importance dans la mesure où quelques ufologues bien en place méconnaissent ou déforment systématiquement les nouvelles voies de recherche en la matière.

Alors, dernières questions, où finit le mimétisme ? quelle est la part de mimétisme, quelle est celle de non-mimétisme, dans la réalité du phénomène OVNI

Autrement dit : quand le phénomène OVNI n'est-il pas mimétique ? Dans les observations les plus courantes, les plus connues, de disques, de cigares, de boules ? Peut-être. Ou bien l'ensemble du phénomène OVNI ne serait-il que mimétisme ? Le très grand nombre d'observations d'objets en forme d'engins matériels auxquels ne manquent ni écrous, ni boulons, ni hublots, ni antennes, ni les pieds pour se poser, ni même bien sûr les petits êtres en tenue de cosmonautes, avec casques et combinaisons en tous genres, toutes ces observations qui ont été faites dans une période juste antérieure ou simultanée à la conquête spatiale, ne pourraient-elles pas, à partir de tout ce que nous venons de dégager, être interprétées comme des formes mimétiques de la part du phénomène OVNI ? Le phénomène s'adapterait, en la mimant, à la réalité d'une époque, à la mentalité des gens. Disons : aux préoccupations générales d'une société, d'une collectivité humaine. Il y aurait, bien sûr, encore beaucoup à dire sur tout cela. Mais il est encore impossible de répondre à ces dernières questions, et la généralisation du mimétisme à tout le phénomène OVNI ne peut être avancée si rapidement. Il manque, pour répondre, positivement ou négativement, à ces questions, encore toute une partie, importante, de notre entreprise : l'approche scientifique et philosophique simultanée du phénomène de mimétisme en général. Elle seule permettra d'apporter d'éventuelles solutions à certains points très problématiques, en particulier le «comment» du mimétisme OVNI : son fonctionnement. Demandons-nous, en conclusion si la notion même de «mimétisme» est encore suffisante, lorsque nous abordons son aspect psychologique. Il n'y a plus simplement ressemblance formelle avec des objets réels connus, il y a, au-delà, traduction ou mise en images de réalités psychologiques plus ou moins complexes, même de symboles. C'est ici justement que l'étude du fonctionnement mimétique OVNI trouve son intérêt, car comment le phénomène OVNI peut-il mimer des idées ou des sentiments ? autrement dit : quel est donc le mystérieux rapport qui unit l'OVNI et l'homme ?

J.J. Jaillat, Juillet 76

NOTES

- (24) Mais il n'existe pas de mimétisme animal parfait ; auquel cas, il ne serait plus décelable.
- (25) cf LDLN, 146, juin / juillet 1975, p. 18.
- (26) L'un de mes témoins d'observation, observant pour la troisième fois en quelques mois, un étrange phénomène erratique dans le ciel, à Châteaurenard (Loiret), le 11-1-75, déclare avoir vu Vénus ou Jupiter à l'ESE : Retournant, sur ma demande, les jours suivants sur le lieu d'observation, il ne retrouve pas l'*«étoile»* en question...
- (27) M. Buscat semble également avoir assisté au passage, plus éloigné, d'un «faux autorail» ou «Micheline», les 29-7 et 12-8-71, à Châtel-Guyon (Puy de Dôme). cf LDLN-Contact lecteurs, janvier 1972, p. 16 et mars 1972, p. 17.
- (28) cf déclarations de Pierre Guérin au Colloque de Parapsychologie de Paris, le 1-2-75, et sa transcription anglaise in : FSR, 21, 1975, pp. 17-20.
- (29) cf I. Hobana et J. Weverbergh : «OVNI en URSS et dans les Pays de l'Est», éd. R. Laffont, 1976, p. 295.

• • •



UN OVNI STATIONNE A TRES BASSE ALTITUDE A GOGNIES-CHAUSSEE (Nord) Frontière Belge

Le 5 Septembre 1975 vers 22 h

Enquête de M. BIGORNE

plus de six ou huit mètres du sol. Madame L. appelle sa mère, âgée de 64 ans, qui arrive quelques secondes plus tard, et toutes deux observent ...

C'est en fait une masse sombre que l'on distingue mal. Néanmoins elle apparaît comme plus foncée que le fond du ciel. Par rapport à la largeur du bouquet d'arbres, sa taille est estimée à une bonne dizaine de mètres. Sa forme générale est celle d'une écuelle renversée. Celà est équipé à la base et sur tout le pourtour, d'un nombre indéterminé de «hublots» ovales (grand axe situé dans le plan horizontal) d'environ 0,60 m de diamètre, de couleur orange selon Madame L., et, tantôt orange, tantôt bleutés, selon sa mère. Ces lueurs se projetaient vers l'extérieur, laissant une courte et fugitive traînée lors du mouvement de rotation lente, dans le même sens que les aiguilles d'une montre.

Vers 22 h Madame L., 38 ans, sans profession, sort de chez sa mère pour rentrer chez elle, dans la maison voisine. C'est alors qu'elle remarque au sud-est un objet lumineux immobile, au ras du dessus d'un bouquet d'arbres situé à cent mètres de là. Cet objet n'est pas à

• • •
(30) «Paralysie et Mimétisme», op. cit., pp. 22-23.

(31) cf LDLN, 141, janvier 1975, p. 22, et pour le commentaire de P. Berthault : LDLN, 142, février 1975, p. 13.

(32) à propos de ce type de dirigeables, voir LDLN, 155 mai 1976, pp. 24-25.

(33) cf LDLN, 141, Janvier 1975, pp. 22-23.

(34) ibidem, p. 22.

(35) Ce qui, par contre, ne veut pas forcément dire : réduction de l'ensemble du phénomène OVNI aux cadres relatifs d'une période historique donnée. Il existe peut être — et nous y reviendrons dans une autre étude — des facteurs, ou plus précisément des structures transhistoriques du phénomène OVNI, qui s'adaptent ou se combinent en fonction des différentes époques. Ce qui ne signifie pas non plus, et à l'inverse, que ces structures transhistoriques soient anhistoriques, c'est-à-dire absolues et indépendantes de toute histoire, de tout contexte de civilisation. Mais la source de ces structures, si elles existent, ne peut encore être localisée : mentale, extrahumaine, extraterrestre, ou quoi . . . ?

(36) En ce sens, la tentative de Pierre Viéroudy de dégager une relation significative entre les vagues d'observations OVNI et les périodes de malaise ou crise économiques, est loin d'être dépourvue d'intérêt, quoi que puissent en juger certains. Cf LDLN, 154, avril 1976, pp. 4-10.

(37) cf LDLN, 151 Janvier 1976, pp. 10-11, FSR, 22 1-76, pp. 25-26.

(38) Une intéressante analyse purement symboliste du cas de Bebedouro (Brésil) a été récemment esquissée par Franck Boitte dans le bulletin de la SOBEPS belge «InfoSpace», no 27, 1976, pp. 42-44. Les symboles (yeux bandés, pyramide, etc ...) n'étant utilisés que dans leur sens général et abstrait, sans considérer — mais encore faut-il bien connaître le témoin et l'auteur n'y est pour rien — leur application spécifique et concrète à un individu singulier, cette analyse souffre d'une certaine formalité, mais garde, néanmoins, sa valeur d'essai, qui est tout à l'honneur et à l'honnêteté habituels de la SOBEPS . . .

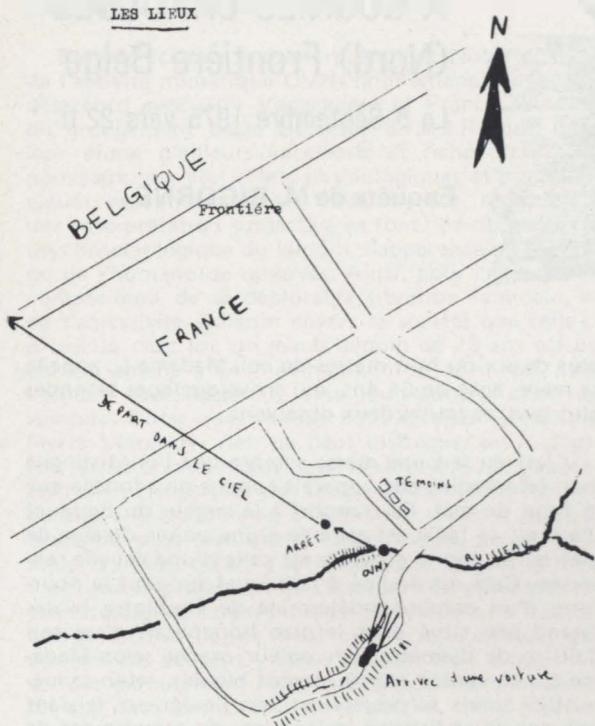
(39) cf LDLN, 143, mars 1975, p. 22.

(40) cf InfoSpace, No 26, 1976, pp. 31-35, et no 27, pp. 30-34. Voir dans ce dernier numéro pp. 32-33.

Suite p. 10

Suite de la p. 9 (Gognies-Chaussée)

GOGNIES-CHAUSSEÉE (NORD) 5 SEPT. 1975



Celà tourne inlassablement dans un silence total, silence habituel à cette campagne frontalière dès que tombe la nuit.

Observation à basse altitude au-dessus de Chausson-Maubeuge (Nord)

Enquête de M. BIGORNE

(ce cas s'est produit pratiquement en même temps que l'atterrissement de WALLERS (Nord). Voir LDLN mars 77, page 16).

Nous avons entendu de suite les trois témoins principaux. Voici leurs témoignages :

— M. BOT P. né le 25.12.1956 à Meudon, domicilié à Maubeuge, monteur garnisseur chez Chausson.

« Vendredi 11 Juin à 4 h 30 du matin, je partais dans la voiture de M et Mme Steiner et nous prîmes en cours de route une collègue, Mme Lupianez. Le chauffeur, M. Steiner, nous déposait à l'usine et gagnait ensuite sa propre entreprise. Nous arrivâmes devant Chausson à 4 h 40 ou 4 h 45. Depuis la loge, mes collègues précitées et moi-même remarquâmes une sorte de croissant de lune couché, situé à l'ouest, les petites cornes vers le haut. Couleur orange vif. Celà semblait être bien au-delà de l'usine, dans le lointain. Mme Lupianez conclut rapidement à la présence du croissant lunaire. Nous pénétrâmes alors dans la cour. Arrivés au sommet d'une légère montée du ter-

Cela dure plus de cinq minutes, quand du lointain, émergent deux lueurs ou plutôt deux faisceaux lumineux parallèles : ce sont les phares d'une voiture qui arrive. Au fur et à mesure de son approche, et selon le vallonnement des lieux, les pinceaux lumineux balayaient le ciel et les environs.

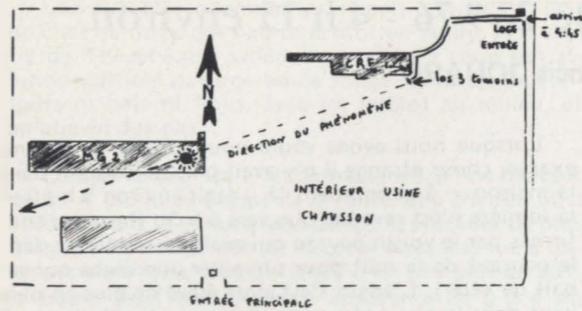
Jusqu'au moment précis, où les phares tombent par le hasard du chemin, en direction de l'objet . . .

Alors tout ce précipite : l'objet se déplace lentement vers la droite, vers la frontière, amorçant une légère descente. Ses « hublots » tournent plus rapidement, le ceinturage de rouge-orange. Puis il s'arrête maintenant à quelques mètres du sol, gardant cette ceinture colorée, reste quelques secondes, puis s'élance à une vitesse vertigineuse vers le ciel belge en grimpant à 50° dans l'espace, où il n'est plus qu'un petit point lumineux, puis . . . plus rien.

Aucun bruit n'émanait de celà. Quelques minutes après, la voiture qui semblait avoir « dérangé » l'objet volant passa, comme si de rien n'était, sans avoir été perturbée.

Dans les maisons voisines on ne remarqua aucune anomalie électrique ou sur les récepteurs TV. Les deux autres témoins connus sont des fermiers, Gérard P. et Pierre X, qui étaient encore dehors. Le cinquième est une voisine, âgée de 72 ans qui a été fort intriguée par cette apparition insolite. Aucune suite physique ou psychique. Rien ne fut remarqué sur les lieux du stationnement présumé. L'objet devait se trouver très près ou au-dessus du ruisseau de Pierre-Fontaine, situé dans une dépression, avec quelques arbres. Pas loin, une source. Géologie : mésien moyen et supérieur Schistes et poudingue.

Notons que la veille, 4 septembre, à 2 km de là, à vol d'oiseau un automobiliste observa le passage d'une sphère verdâtre de grande taille totalement silencieuse et qui semblait provenir de cette direction.



de trois ; elles sont floues, apparemment rondes, équidistantes, l'une de l'autre et placées vers le sommet.

L'objet me semblait être très près du toit, visuellement : à un mètre ou deux à mon avis.

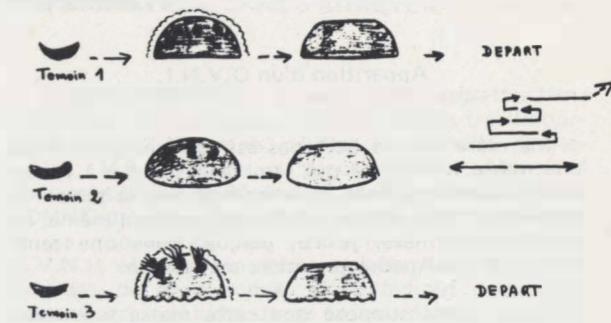
Puis les taches noires disparaissent brutalement ; l'objet effectue un mouvement horizontal d'une amplitude d'une dizaine de mètres, soit cinq mètres à droite, retour, puis cinq mètres à gauche, s'arrête une quarantaine de secondes, reprend ce mouvement plus rapidement. Le sommet de la demi-sphère s'aplatis : elle paraît tronquée . . . Le mouvement de droite à gauche et vice versa s'accélère encore et nous nous rendons compte qu'en fait cela s'élève à chaque fois. L'objet décrit une sorte de mouvement pendulaire, mais sur une trajectoire toujours horizontale, restant lui-même toujours bien horizontal, et chaque mouvement devenant de moins en moins large.

Arrivé à une quinzaine de mètres au-dessus du toit du bâtiment — je suppose toujours qu'il était bien là au-dessus — il marque un court temps d'arrêt, puis part horizontalement vers l'ouest en direction de Bavay, à vitesse modérée. On ne voit plus de halo ; sa taille apparente diminue lentement. Moins d'une minute plus tard la vitesse augmente brusquement et l'on ne voit plus qu'un petit point qui disparaît en montant dans le ciel. Il est aux environs de 5 h moins quatre ou cinq minutes. L'affaire aurait duré au total une dizaine de minutes. Aucun son particulier. D'après moi, et en comparaison avec les dimensions du bâtiment survolé, l'objet devait mesurer 10 m de diamètre sur 5 m de haut».

D'autres ouvriers venaient aussi prendre leur travail, mais ils ne remarquèrent que la fin du phénomène, qu'ils attribuèrent à un satellite, un avion, et dont ils se moquèrent éperdument. De plus la porte d'entrée du bâtiment est placée de telle façon que ceux qui n'ont pas vu le début de l'observation, avaient l'endroit du survol masqué par le coin du bâtiment considéré. (le C.R.F.) Plus encore, les trois témoins principaux sont les personnes qui arrivent toujours les premières dans l'entreprise !

Autres détails : impression nette de voir la chose de près. Pas d'étoiles visibles, dans un ciel encore gris malgré le lever du jour. La lune était couchée depuis 4 h 14 HL Paris. Le soleil se levait à 4 h 49 à l'est soit à l'opposé de la direction de l'observation. M. Bot précise que pendant quelques minutes après cette affaire, il eut un léger voile devant les yeux. Aucune séquelle physique ou psychologique.

CHAUSSON MAUBEUGE 11.6.1976



Mme LUPIANEZ née le 22-7-1934 à Casas de Ves (Espagne), employée. Elle relate les mêmes faits (que nous ne répéterons pas) mais donne quelques détails différents de ceux précisés par les autres. Au départ elle donne à la chose une forme de banane avec le creux au-dessus et les pointes ou bouts arrondis. Couleur orange lumineuse. Après grossissement rapide et retournement, elle ne donne pas une forme demi-sphérique, mais plutôt ovoïde, toujours très lumineuse, mais n'a pas remarqué de halo. Des taches noires furent notées au nombre de trois, informes et semblant parfois se mouvoir sur la surface du phénomène. D'après elle l'objet aurait été à au moins 5 mètres au-dessus du bâtiment MG, y serait resté immobile environ une minute, puis aurait effectué son va et vient et son ascension. Taille apparente supérieure à la pleine lune. Cette dame a été effrayée et eut mal à l'œil gauche qui larmoya dès la fin de l'observation.

Madame STEINER née le 23-5-1938 à Haspres (Nord) ; conductrice. Même récit que les précédents : croissant qui se retourne rapidement pour devenir une grosse demi-sphère fort bombée par-dessus, rouge orange, nette, mais avec le dessous très flou. Un léger halo bleuté sur le dessus. Trois ronds noirs placés sur la courbe supérieure, qui bougeaient et se déformaient. Elle pense avoir vu une sorte de « fumée » noire se dégagant des tâches en question, et se subliment rapidement. Mouvement déjà décrit, montée, départ lent, puis brusqué. Pense avoir observé durant plus de cinq minutes. Elle fut très effrayée et n'osa plus faire son travail qui est de conduire les voitures dehors jusqu'au parking. Elle déclara avoir eu la rétine fortement impressionnée par la luminosité de l'objet, car elle eut pendant un bon moment la couleur rouge orange devant les yeux, et celà la gênait beaucoup.

Un autre ouvrier de cette entreprise prétendit avoir observé le phénomène depuis chez lui, un peu plus tôt alors qu'il survolait la centrale électrique locale, puis allait vers Chausson-Maubeuge. Lorsqu'il arriva précisément à l'usine, il était trop tard, le phénomène s'éloignait. Cet ouvrier est domicilié à 6 km à vol d'oiseau de son entreprise. (Michelin 53 pli 6).

Les lampadaires de la cour n'étaient pas allumés. A notre demande les services de sécurité de l'usine menèrent des recherches sur place : rien ne fut remarqué sur le sol, ou sur le toit du bâtiment incriminé. Aucune baisse de tension électrique, aucune anomalie dans la marche de l'entreprise vers l'heure d'observation. Mais on nous fit remarquer qu'il n'y a sur place aucun dispositif enregistreur qui aurait pu noter une

Suite bas de la p. 12

PRÈS D'ELOYES (Vosges) le 22-9-76 - 4 h 15 environ

Transmis par Francis DOUARD

Apparition d'un O.V.N.I.

Ma mère qui ne dort pas est soudain éblouie par une masse lumineuse qui semble descendre à vitesse très élevée (allure de la foudre) vers la terre — la lumière est très intense à tel point que moi-même, les paupières fermées, je l'ai perçue, dans une semi-inconscience. Aperçue ma mère me réveille.

Nous avons supposé que cette masse lumineuse verticale était une lumière projetée par l'appareil et non pas l'appareil lui-même. Ce dernier se précise peu à peu dans l'espace : c'est une forme lumineuse déterminée par la disposition de feux en cercles — ils clignotent tantôt d'une couleur orange/rose pâle, tantôt d'un gris acier mélangé à un bleu assez indéfinissable (impossible de préciser une nuance exacte). Nous avons observé ce phénomène pendant environ 3/4 d'heure — l'engin se déplaçait lentement (du moins en avions nous l'impression), tantôt verticalement, tantôt horizontalement mais toujours en provoquant un mouvement rotatif.

Lorsque nous avons voulu nous assurer de l'heure exacte, chose étrange il n'y avait plus de courant dans la maison — à ce moment là il était environ 5 h 30 et la lumière n'est revenue que vers 6 h 30 (horaires confirmés par le voisin paysan qui avait dû se relever dans le courant de la nuit pour surveiller une vache qui venait de veuler). L'engin s'est alors élevé de plus en plus haut dans le ciel pour se perdre parmi les étoiles tout en conservant tout de même sa lueur bien particulière.

Précisons que le ciel était tout étoilé, clair et sans aucun nuage cette nuit là — nous n'avons d'autre part perçu aucun bruit particulier dans les alentours.

A force d'observer l'O.V.N.I. nos yeux se brouillaient et nous ressentions une légère migraine.

L'observation globale a duré environ 1 h 15.

Observation faite dans le ciel à la verticale de PURIFAING depuis «Le Frêne» 88 — ELOYES.

Odile CHIPOT

OBSERVATION EN BERRY

enquête de C. LENOIR
(Groupement LDLN Bourges)

LIEU : ex N 140, de la sortie de Thevet-Saint-Julien (10 km de La Châtre) jusqu'à l'entrée de Lignières.

DATE : en 1962 ou 1963, le témoin principal se rappelant seulement que c'était à la belle saison. Il était environ 23 h 30.

TEMOINS : Monsieur Jouhanneau Marcel (témoin principal), sa femme et ses 3 enfants. A l'époque, il était gendarme à la brigade de Lignières, et alors âgé de 38 ou 39 ans ; l'aîné de ses enfants, lui, n'avait que 13 ou 14 ans. Anonymat non exprimé.

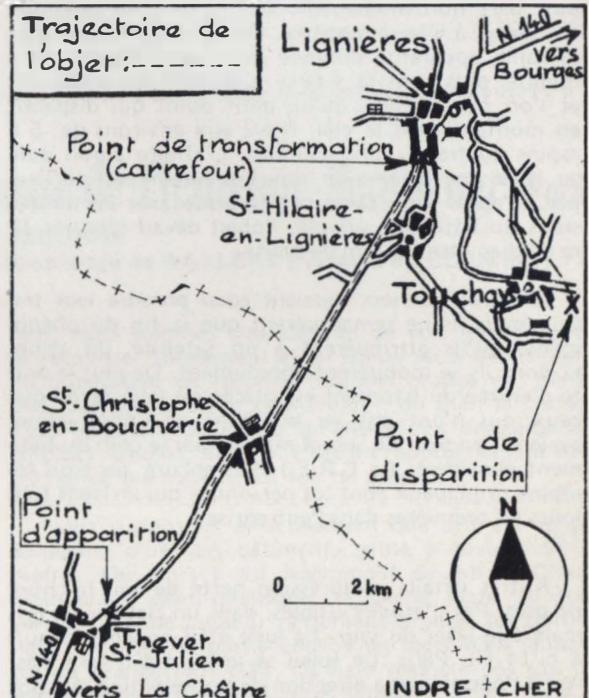
CIRCONSTANCES : Les conditions atmosphériques étaient excellentes, le temps clair (ciel étoilé). Il faisait doux, sans vent. De plus, aucune autre voiture n'a circulé sur la route durant l'observation (croisant, doublant, ou suivant Monsieur Jouhanneau).

Suite de la p. 11 (MAUBEUGE)

anomalie . . . Il n'y avait aucun essai, aucun travail intérieur ou extérieur qui aurait pu correspondre à quelque chose à cette heure là.

Rappelons la bonne fois des témoins qui ne se contredirent pas dans l'essentiel de la relation des faits, mais notèrent, chacun en ce qui le concerne, des détails bien particuliers, au détriment d'autres qui restèrent dans le vague.

La Gendarmerie n'a mené aucune enquête.



Carte de M. Claude Lenoir

LES FAITS : le témoin (principal) revenait, en DS, de chez sa mère qui habite la Motte-Feuilly. A la sortie de Thevet-Saint-Julien, il eut tout à coup son attention attirée par une boule rouge sombre, aux contours ni nets ni flous, avec un hublot au milieu, et aplatie en dessous.

L'objet se déplaçait, en permanence, à une hauteur de 20 à 30 m au dessus de la route, et à environ 60 à 70 m devant la voiture sans jamais la précéder de plus d'une centaine de mètres. A cette distance, vue à travers le pare-brise sous un angle d'un peu plus de 300°, la boule avait une grosseur apparente de 3 à 4 m.

D'abord surpris, le témoin a ensuite, par curiosité, essayé de «s'en débarasser» en accélérant pour la dépasser, et ensuite «la semer». Hélas, comme si «ELLE DEVINAIT» par avance les intentions du conducteur, la boule devançait toujours aussi régulièrement le véhicule, quelle que fût son allure. Dans la traversée de Saint-Christophe-en-Boucherie, l'objet disparut, pour réapparaître 2 ou 3 km après, et recommencer son petit manège qui durera jusqu'à l'entrée de Lignières.

Après s'être concertés, tous les occupants sortirent en même temps, et brusquement, de la voiture, qui avait été stoppée au premier carrefour à l'entrée de la ville, phares éteints et moteur arrêté.

A cet instant précis, la boule obliqua subitement sur la droite, dans un virage très prononcé, TOUT EN SE TRANSFORMANT EN ETOILE JAUNE-ORANGE AVEC DES ETINCELLES, celles-ci cessant ensuite. L'objet, métamorphosé en étoile pareille à un météore, fut suivi durant 20 à 30 s (impression subjective), parcourant une trajectoire légèrement courbe de plus de 5 km survolant Touchay (ici, le témoin principal est affirmatif : il connaît trop bien les lieux ses fonctions aidant). Alors, il consulta sa montre qui indiquait 23 h 40. Compte tenu du chemin parcouru depuis la sortie de Thevet-Saint-Julien (14 km environ), on peut estimer le début de l'observation à 23 h 30 environ.

OBJET : durant la dizaine de minutes où il a été visible, l'objet n'a eu aucun mouvement apparent sur sa trajectoire. Néanmoins, un silence complet régnait, un drôle de silence, renforcé par «l'impression que l'air était en mouvement, comme par un poisson dans l'eau».

EFFETS : Chez le témoin principal (sa femme et ses enfants, tout du moins l'aîné, n'ayant plus que de très vagues souvenirs), la surprise du début de l'apparition a d'abord fait place à la curiosité. Ensuite, bien que le témoin soit sensible aux événements familiaux ou pouvant le troubler, un quelconque sentiment de panique n'est jamais apparu. Sur le coup, le témoin a néanmoins été effrayé, tout en restant parfaitement calme : «c'était impressionnant».

Aucun autre effet ne s'est manifesté, soit pendant l'observation (chaleurs, paralysie ou éblouissement), soit après (insomnies, brûlures, allergies, fatigue, réves ou sommeil). De plus, la voiture et la montre de Monsieur Jouhanneau n'ont, de même, donné lieu ensuite à aucun incident, même tardif.

Encore tout retourné par ce qu'il vient de vivre, le témoin n'est pas rentré directement chez lui : auparavant, il s'est arrêté à l'hôtel-café Dugousset, où il est

resté environ 1/2 h, histoire de se remettre et de retrouver ses esprits. D'habitude, en revenant de chez sa mère à cette heure-là, IL RENTRAIT DIRECTEMENT CHEZ LUI, SANS S'ARRETER EN ROUTE.

COMMENTAIRES : il faut d'abord regretter l'enquête tardive car, depuis, certains détails très importants ont dû, à jamais, quitter la mémoire des témoins. Mais, à part sa proche famille, Monsieur Jouhanneau (ou sa femme) n'avait fait part à PERSONNE de cette observation, même à ses supérieurs. A ce moment-là, les instructions relatives aux O.V.N.I.s étaient loin d'être arrivées dans toutes les brigades de gendarmerie, et le témoin ne voulait pas entraver les études de ses enfants dans le cas d'une éventuelle mutation.

Un changement, tout à fait subit et passagé des habitudes du témoin (au demeurant un homme très équilibré), indique, chez celui-ci, l'intensité du choc psychologique et moral dont il a été l'objet. Pour un homme soucieux du respect de la Vérité, de par la nature même de ses fonctions, le «secret» était lourd à conserver.

Cette observation, qui peut donc être considérée comme authentique, n'en garde pas moins de valeur dans cette région, où une minorité de la population (essentiellement âgée et vivant le plus souvent à la campagne) croyait et était sensible (à l'époque, et à peine moins aujourd'hui) aux sorciers et jeteurs de sort.

Le seul cas connu, à ce jour, et le plus proche, se trouve avoir eu lieu à Orsennes (25 km environ au sud-ouest de La Châtre) le 5 Octobre 1954, par le secrétaire de mairie de Pommier (à l'époque). Enfin, la faille géologique la plus proche suit le Cher (à environ 15 km au nord-est de Lignières), sur sa rive droite.

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR
TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAIS-
SANCE. MERCI !

FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.

OBSERVATION D'UNE BOULE ROUGE ORANGE DANS LE GOLFE DE GASCOGNE DURANT DEUX NUITS CONSÉCUTIVES

par J. CHASSEIGNE

Ces observations ont été faites à bord d'un petit voilier revenant d'une croisière au cap Finistère.

Deux témoins, Jean-François TARAVEL et sa femme Yannick, âge entre 25 et 30 ans et tous deux infirmiers dans un hôpital.

La première observation fut faite dans la nuit du Dimanche 18 Juillet, vers 01 h 00 du matin.

Le bateau croisait alors à environ 125 milles nautiques de la côte, et au dessous de la latitude d'Arcachon. Il naviguait au cap magnétique 035°, et Yannick était de quart.

En tournant la tête vers la droite, elle aperçut un disque rouge-orangé, au niveau de la ligne d'horizon, comme posé sur la mer, et d'une grosseur apparente égale à deux fois la Lune. Il était très lumineux, et les contours très nets.

Yannick n'a pas vu arriver ou apparaître le disque, qui était déjà là quand elle tourna la tête.

Elle l'observa pendant environ 10 minutes, durant lesquelles il resta immobile.

Puis, il s'éleva verticalement, jusqu'à une hauteur angulaire d'environ 30° avant de basculer en prenant une forme oblongue et partir rapidement en direction de la côte, pour finalement s'évanouir dans la nuit.

La durée de la montée verticale a été estimée à 4 secondes.

Enquête à AIRE-SUR-L'ADOUR (Landes) n° 2

par Alain COUDROY — Patrice et Ch. GUEUDELOT
(Voir en couverture la photo-montage de P. GUEUDELOT)

DATE : Le dimanche 26 décembre 1976

HEURE : vers 7 h 45

LIEU : Cap de la Coste, quartier d'Aire sur Adour, situé en bordure de la N. 124 Bordeaux — Aire (Michelin 82, pli 2).

TEMOIN : M. Jacques DARIDOLE, employé au Crédit Agricole. Habitant Cap de la Coste à Aire.

CIEL couvert, nuit noire. Aucun éclairage alentour. La maison du témoin est très en retrait de la N. 124.

LES FAITS : Le témoin sortant de chez lui se dirige vers la ferme le fournissant en lait, située à environ 30 m de chez lui. C'est alors qu'il aperçoit à environ 250 mètres, en direction d'une autre ferme située sur une petite hauteur, «une rangée de 4 ou 5 cercles rouges, surmontant un même nombre de cercles verts» (Le rouge, au Pantone : SUPER WARM RED, en beaucoup plus brillant — Le vert, au Pantone n° 355 ; les deux couleurs très vives).

Le témoin appelle ces cercles, des «hublots» superposés régulièrement, autour et entre c'était sombre. Leur circonférence étant à peu près celle des hublots d'avion. Le phénomène qui se déplaçait très rapidement (durée de l'observation 1 à 2 secondes) et sans

Intriguée par ce qu'elle voyait, et quelque peu inquiète, Yannick appela son mari Jean-François qui dormait dans la cabine. Celui-ci, en arrivant sur le pont assista à la dernière phase de l'observation.

Le temps était couvert, mais avec un plafond relativement élevé. La mer belle avec un vent de Nord-Ouest de force 3.

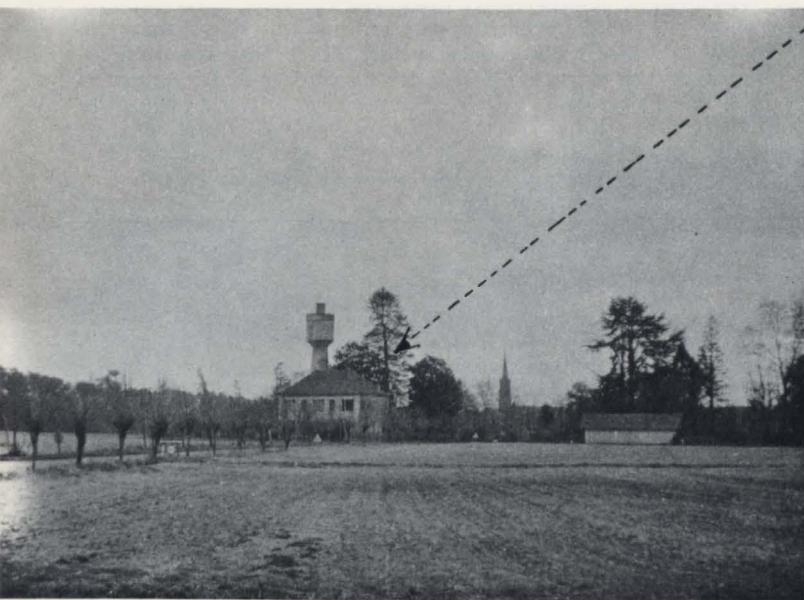
La lune était à son dernier quartier et se levait, ce jour-là, à 04 h 08 TU. Donc, étant donné l'heure d'observation, il n'y a pas pu y avoir confusion.

Yannick n'a pas pu donner la moindre évaluation objective de l'objet observé mais, il lui semblait que le phénomène se situait relativement près du bateau, quelques milles à peine.

Le lendemain, même heure, avec Jean-François à la barre, le même phénomène fut observé. Cette fois-ci, le bateau se trouvait plus au Nord, à 20 milles au Sud d'Oléron et 50/60 milles de la côte.

L'observation du Lundi fut rigoureusement semblable à celle du Dimanche. Disque rouge orangé au niveau de la ligne d'horizon. Immobilité pendant une dizaine de minutes et départ vertical.

Mais, cette nuit-là, le plafond nuageux était beaucoup plus bas, et dans son ascension, l'objet se perdit dans les nuages. Le basculement et le départ rapide décrits la veille ne furent pas observés.



Point de «chute» de l'engin derrière l'école

par le groupement régional de recherches sur les O.V.N.I. du département des Landes, affilié à L.D.L.N.

Enquête à MORCENX [40]

par le Groupement régional de Recherches sur les OVNI du département des Landes, affilié à L.D.L.N.

TEMOIN : M. Pierre ROLLIN habitant Morcenx.

Conditions atmosphériques : Il avait gelé. Il faisait encore nuit, mais une nuit claire, étoilée.

LES FAITS : «J'arrive en voiture, j'étais en code, au carrefour de chez Lasserre, route de Morcenx-Bourg et aussitôt je regarde devant moi et je suis attiré par une lueur verte, sur ma droite (à l'Ouest). On peut la situer au-dessus du camping LE CABE.

Il faut dire qu'à droite et à gauche il y a des pins. La lumière était donc haute, au-dessus des pins. Je regardais cette lueur d'un joli vert très lumineux et de forme allongée, mais c'était si lumineux que les contours n'étaient pas précis. Pourtant elle m'a semblé plus effilée aux extrémités. C'était immobile. J'ai fait quelques dizaines de mètres en voiture, je ralentissais prêt à m'arrêter... tout en regardant cette lumière verte. On ne pouvait pas passer sans la voir.

D'un seul coup, cette lumière verte est partie à une vitesse inouïe, en 1 ou 2 secondes, sur une trajectoire à 45° vers le sol et j'ai suivi qu'elle a disparu à peu près derrière l'école ou derrière l'Eglise de Morcenx-Bourg. Au moment où je ralentissais, j'ai mis pleins phares et c'est alors, peut-être est-ce une coïncidence, que la lumière a plongé comme si elle allait s'écraser vers le sol. «J'ai pensé aussitôt — on m'a vu !»

J'ai continué ma route assez lentement m'attendant à trouver quelque chose dans les champs. Il y a des champs à droite et à gauche, puis il y a la Centrale. Mais je n'ai rien vu. Il n'y a eu aucun bruit, aucune explosion. J'ai laissé la radio allumée dans le cas où elle aurait été brouillée. Cette lumière est restée immobile quelques secondes. Je ne peux pas évaluer sa taille. Je me rappelle que ça avait une forme de fusée. Je pense que cela s'est posé. J'ai fixé l'endroit où elle avait disparu et je ne l'ai pas vu repartir».

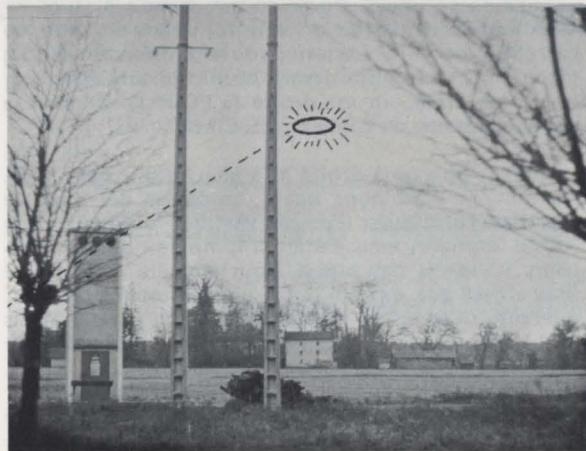
Le témoin a eu peur et craignait de passer à proximité de la lueur verte. NL le 21 — PQ le 28 — Lever Lune de 27 à 12 h 4 — coucher le 27 à 24 h 43.

Renseignements complémentaires : M. RIBOULET enquêteur du groupement, et travaillant à la Centrale

d'Arjuzanx, s'est informé pour savoir si quelque chose d'anormal s'était produit entre 7 h 30 et 7 h 45, lundi 27 Décembre.

La réponse fut «que rien ne fonctionnait convenablement depuis le relevé de 5 h. Depuis quinze ans on n'avait jamais été aussi ennuyé. Des ennuis surtout au niveau des sécurités des transformateurs».

Toutes les équipes de manutention se trouvaient à l'intérieur du bâtiment de 7 h 30 à 8 h 20, aucun d'eux n'a donc pu apercevoir le phénomène.



1er photo : position du témoin
2me photo : objet au-dessus du camping «LE CABE»

La tour de contrôle de la Mine n'a noté aucune interférence radio.

La déclaration d'observation a été faite à la gendarmerie qui n'avait pas reçu à ce moment là d'autres témoignages.

Leur appareil permettant d'analyser les particules radioactives de l'atmosphère était à l'arrêt au jour et à l'heure indiqués par le témoin.

La Base de Mont de Marsan, le C.E.L. et l'ESA-LAT de DAX ont été consulté afin de savoir si aucune expérience n'avait été faite dans la région ce matin là : Il a été impossible d'avoir le moindre renseignement.

Les deux radio-amateurs de Morcenx ont été interrogés afin de savoir s'ils avaient enregistré quelque chose d'anormal : ils n'étaient pas à l'écoute Lundi matin.

Les recherches de traces éventuelles au point supposé d'atterrissement évalué par le témoin ont été faites par cinq personnes de confiance qui n'ont rien décelé.

Avons essayé de contacter un pilote civil de Rion mais nous n'avons pas pu le joindre.

Une enquête a été menée auprès des paysans de Morcenx-Bourg, sans résultat. Ils sont apparemment très méfiants ...

Avons essayé d'entrer en contact avec M. DUPUY Philippe, 4 cité des champs à Morcenx, qui passe la moitié de ses nuits à observer le ciel au moyen de lunettes de sa fabrication. Il était en congé, donc absent.

Une bonne partie des employés à la Centrale, empruntant le même chemin que le témoin, ont été interrogés, sans résultat.

N.D.L.R.

On remarquera les nombreuses démarches de l'enquêteur M. Riboulet pour trouver des témoignages complémentaires. Peut-être est-ce le «hasard» qui fait qu'il y a eu coïncidence entre les ennuis exceptionnels de la centrale d'Arjuzanx et l'observation de M. Rollin. (distance entre le témoin et Arjuzanx : 3 km).

Un Goniomètre de Poche

(réalisé par M. Monnerie,
responsable de Résofu)

Il s'agit d'un petit appareil qui est en fait une petite carte en bristol plastifiée.

Au recto figure le mode d'utilisation avec explications très complètes ; au verso, toutes les indications sont fournies sous forme d'un tableau, permettant de connaître immédiatement soit les dimensions d'un objet, sachant sa distance, soit sa distance, connaissant les dimensions ; ceci, après utilisation à bout de bras de l'échelle millimétrique qui figure sur le bord supérieur de la carte. C'est un outil indispensable pour l'enquêteur et l'observateur.

En vente au siège de LDLN : 2,50 F franco : règlement en timbres accepté.

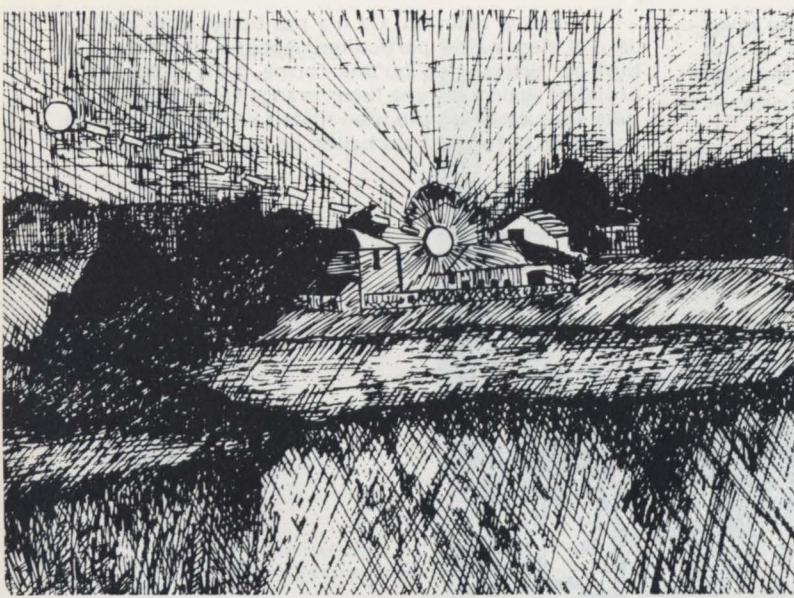
LE COMPARATEUR

Par son utilisation, il complète le goniomètre de poche décrit ci-dessus. Bien des témoins ont de la difficulté à évaluer le diamètre apparent des objets observés et commettent des erreurs parfois énormes. Cette petite carte permet d'y remédier dans une certaine mesure. Coût : 2 francs.

En vente au siège de LDLN, règlement en timbres accepté. gonio plus comparateur : 3,50 F, s'ils sont commandés ensemble.

Nos livres sélectionnés

(Voir notre précédent numéro de mars 77)



7 Avril : le phase Interprétation M. Rauly

Depuis plusieurs mois, les OVNI ont fait de Laroque Timbaut et de ses environs, un lieu de prédilection pour les amateurs de chasse à l'OVNI.

Dans ce cadre là, Traverse se révèle être tout à fait particulier.

En effet, depuis le mois de mars 1976, de nombreuses observations se sont faites presque «régulièrement» et ceci dans la semaine qui précède la Nouvelle Lune ainsi que dans la semaine qui suit la Nouvelle Lune.

Nous publions ci-dessous les trois cas les plus dignes d'intérêt.

ENQUETE N°1

DATE : 7 Avril 1976.

HEURE : 23 h 40 — 1 h environ

TEMOIN : Monsieur Edmond PIC — 35 ans. Station SHELL — LAROQUE TIMBAUT (47)

LIEU : Lieu dit «TRAVERSE» 2 kms au Nord Ouest de LAROQUE TIMBAUT (47) (michelin 79, pli 5)

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Lune 1er quartier (couchée au moment de l'observation) Etoiles visibles — Pas de vent, température douce.

ALTITUDE DU LIEU : 209 m

LES FAITS : M. Edmond PIC arrête ce jour là (7 avril), son travail vers 23 h 30 et comme d'habitude rentre chez lui par la D. 110, 1,600 km après, il tourne à gauche en direction de LA CROIX BLANCHE (V.C. 201), la parcourt pendant 800 mètres et juste avant VITRAC, prend sur la droite le chemin qui mène à sa ferme (V.C. 5) «Arrivé à moitié chemin, près du grand châtaignier, me dit-il, je vois comme une grande lueur orange éclairant une partie de la ferme de mes parents. La lueur se situe juste devant ; sachant que mes parents sont couchés à cette heure de la nuit,

Près de LAROQUE-TIMBAUT (Lot et Garonne)

Enquêtes effectuées en collaboration par :
MM. CHAUDURIER (Lot et Garonne)
GARROUSTE idem
RAULY idem (Délégué Régional)
SARRAT (Gers)

je trouve cette lueur étrange, puis d'un coup je réalise que cela bouge légèrement, monte en avançant vers le bois, toujours en éclairant le paysage dans sa trajectoire.

Elle avance lentement, régulièrement, selon une ligne légèrement oblique vers l'Ouest, à 10° environ. On aurait dit la pleine lune quand elle est bien rousse, et de la même grosseur.

Est-ce que vous vous êtes arrêté à ce moment là ?

— Non, j'ai continué ma route, 400 mètres à peine me séparaient de la ferme. J'ai roué normalement en suivant cette lune et à ce moment là j'ai réalisé que cela pouvait être un O.V.N.I. puis comme je l'observais en roulant, d'un seul coup tout s'éteint et disparaît.

Avez-vous eu des ennuis avec le moteur et les phares à ce moment précis ?

— Non, je suis arrivé normalement quelques secondes après dans la cour, le moteur et les phares allumés.

A peine descendu de voiture je m'aperçois que la lueur vient de réapparaître derrière moi sur la route où je venais de passer à l'instant même.

Avez-vous réalisé tout de suite que l'engin était derrière vous ?

— Oui, je m'en suis aperçu rapidement, car il éclairait fortement une partie des cerisiers et le champ de blé sur presque toute sa longueur.

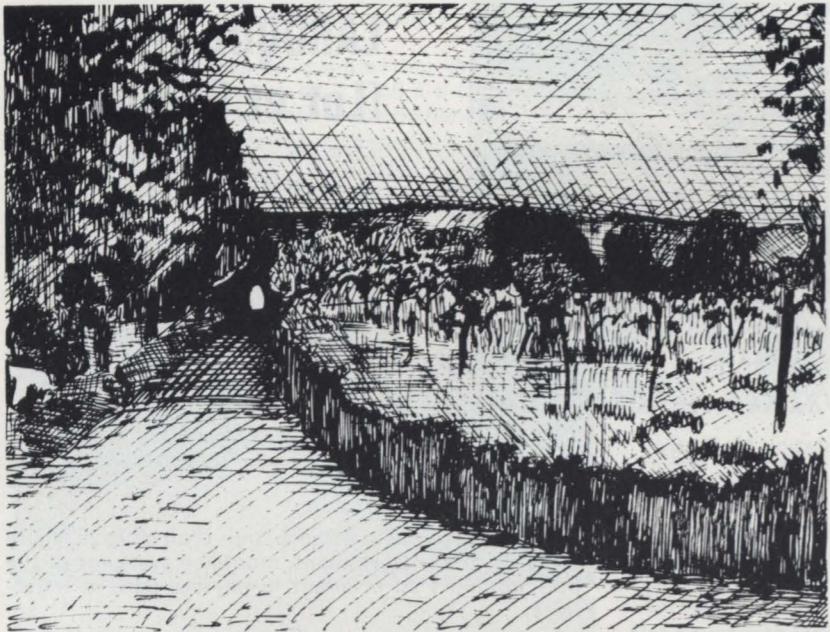
A combien avez-vous estimé la distance entre vous et l'objet ?

— Une centaine de mètres, peut-être plus.

Comment avez-vous réagi ? Est-ce que vous avez pensé à vous rapprocher pour mieux voir ?

— Non, j'avais «la trouille» je n'ai pas osé réveiller ma famille. J'ai allumé la lumière dans la cour. Puis je suis remonté dans la voiture et j'ai fait demi-tour, phares braqués sur l'objet.

Que s'est-il passé à ce moment là ?



phosphorescent, plus brillant sur les bords mais non éblouissant.

Par rapport à la luminosité de l'objet, est-ce que les faisceaux des phares se voyaient bien ?

— Non, pas très bien. C'était gênant au contraire pour l'observation. Cela faisait un peu comme quand on allume les phares en plein jour ou à la tombée de la nuit. Ils éclairaient, mais sans efficacité.

Avez-vous fait des appels ?

— Non, pas d'appels.

Vous semblait-il posé sur la route ou légèrement au-dessus ?

— Je voyais le bas de l'objet coupé net, certainement à cause d'une légère dénivellation de la route, qui à cet endroit fait 80 centimètres. J'ai pensé qu'il était rose, d'ailleurs mon frère et ma belle-sœur ont trouvé des traces le lendemain.

A combien avez-vous estimé les dimensions de l'objet ?

— Pour la hauteur, et bien, il dépassait la murette de 80 cm. La murette fait à cet endroit 1 mètre, plus 80 cm de dénivellation. Compte tenu des erreurs d'appréciation l'objet devait mesurer plus de 3 mètres. Quant à la largeur, elle faisait le tiers de la hauteur.

Quelle a été la réaction des animaux dans le secteur ?

— Les chiens du voisin ont aboyé me semble-t-il. Les miens étaient enfermés dans la grange et n'ont pas réagi.

— Aucune réaction. Ça n'a pas bougé d'un pouce. Je n'ai rien vu de particulier. Aucune structure, hublot ou autres, rien qu'une forme ovale orange, qui projetait également une lueur orange vers l'avant. Derrière tout était sombre, rien n'était visible, on pouvait comparer la forme à un ballon de rugby rouge orange

7 Avril : 2ème phase

Interprétation de M. RAULY

Les vaches par contre, quand mon père est allé les soigner le matin, tremblaient de tous leurs membres, durant trois heures, et une seule pendant deux jours. Coincidence, je ne pense pas, cela n'est jamais arrivé.

Tout est-il redevenu normal ?

— Oui.

Avez-vous eu des migraines, perte d'appétit, insomnie, ou une envie de dormir anormale ?

— Non, rien, à part cette nuit là où j'ai mal dormi.

Vos montres et vos pendules marchent-elles bien ?

— Oui

Combien de temps a duré l'observation et comment vous êtes-vous aperçu de la disparition de l'objet ?

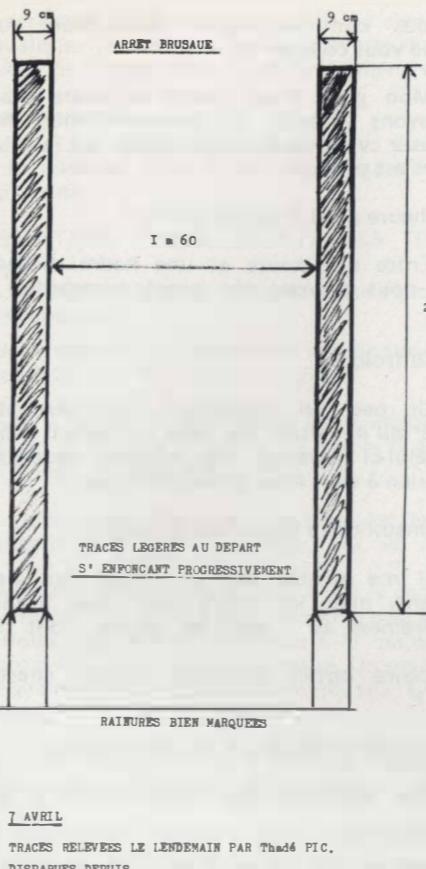
— Je pense que j'ai du rester une heure en tout, mais je n'ai pas attendu la fin. Je suis rentré me coucher sans réveiller personne. J'avais vraiment trop peur.

Et le lendemain avez-vous découvert des traces ?

— Le lendemain je passai à l'endroit de l'atterrissement sans rien voir. Mais, entre temps j'avais averti mon frère des événements de la nuit et c'est lui qui a trouvé les traces avec ma belle-sœur.

Comment étaient elles ?

— Comme des traces de ski, sur 2 mètres de long et 9 cm de large, espacées l'une de l'autre de 1,60 m et qui s'enfonçaient progressivement dans le goudron finissant par un arrêt brusque. Chaque trace dans sa largeur était soulignée aux deux extrémités par une rainure plus profonde. (Voir croquis)



Sont-elles visibles encore ?

— Oui, un peu, car elles ont perdu de leur netteté. Des voitures et des tracteurs sont passés depuis. Elles ont été piétinées et puis cela fait aujourd'hui plus de deux mois, alors ?

Croyez-vous aux O.V.N.I. avant cet évènement ?

— J'en avais entendu parler à la radio et à la télé comme beaucoup de personnes et puis j'ai lu des histoires dans les journaux locaux, jusqu'à ce jour cela ne m'avait préoccupé.

Quelle est votre opinion ?

— Je ne sais pas ce que c'est. Nous sommes tous inquiets, ma mère surtout, mon frère Thadé, lui, pense à des armes secrètes qui viendraient nous visiter.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES SUR LES TRACES DU 7 AVRIL 1976

Aucune perturbation magnétique à l'emplacement de l'atterrissement.

Actuellement les traces ne sont plus visibles ; elles ont été mesurées le lendemain de l'observation par Monsieur Thadé PIC (voir croquis joint).

La largeur de la route à cet endroit est de 3,80 m

Entre le chêne et les cerisiers : 7,50 m

Hauteur du plus grand cerisier : 5,75 m

Hauteur de la murette près du chêne : 1 m

Distance entre l'impact de l'atterrissement et la ferme de Monsieur PIC : 100 m.

Bois à proximité — Une source passe perpendiculairement à la route, sous l'endroit précis de l'atterrissement.

Une ligne électrique à 10,20 m.

ENQUETE N° 2

DATE : 24 Mai 1976

HEURE : entre 23 h 40 et 1 h 30 du matin

TEMOIN : Edmond PIC — Thadé PIC et leur père

LIEU : Lieudit «TRAVEVERSE» 2 kms au Nord Ouest de LAROQUE TIMBAUT (47) Michelin 79, pli 5.

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Lune dernier quartier le 20 Mai — Etoiles visibles — Vent — température 10° env.

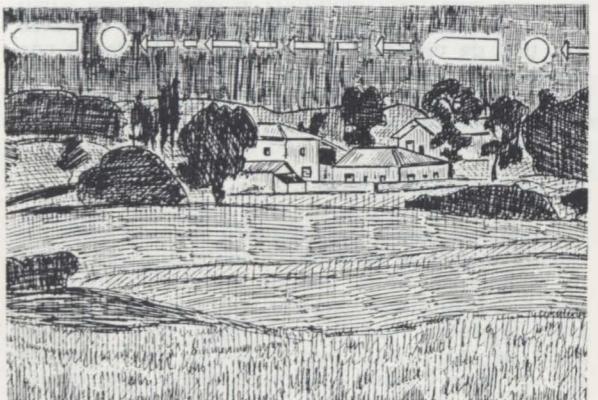
LES FAITS : Interrogatoire de M. Edmond PIC.

Vous arrivez ce jour là près du châtaignier et vous revoyez la lueur ?

— Oui, je ne m'y attendais pas du tout, mais cette fois ci il y avait deux lueurs. La première était comme un cigare orange se terminant en pointe et qui clignotait de la même couleur, ensuite suivait le disque, également orange.

Qu'est-il arrivé ?

— Les deux objets avaient lentement selon une trajectoire rectiligne, peut-être un peu oblique. J'estime la hauteur entre cinquante et cent mètres. Ils étaient à ce moment là entre la maison et le bois, puis comme la première fois tout s'est éteint. J'ai parcouru rapidement la distance qui me séparait de la ferme sans rien voir. Arrivé dans la cour, je constate tout de suite deux lueurs intenses au ras du sol proche de la ferme de M. PIETRIBIASI. De l'endroit de mon observation la ferme de mon voisin est à deux cents mètres. J'ai pensé tout de suite qu'ils allaient se poser dans le secteur, mais n'en était pas sûr.



24 Mai - Phase - 1 Dessin M. RAULY

Qu'avez vous vu exactement de l'endroit où vous étiez ?

— A ce moment on voyait (je dis on, car entre temps j'ai réveillé mes parents pour constater le phénomène). Mon frère Thadé et mon père sont sortis sur le pas de la porte, ma mère ayant très peur, nous interdisait de s'approcher, car mon frère voulait aller voir le plus près possible. Donc, nous sommes tous restés dans la cour, et nous avons vus deux lueurs oranges qui semblaient se tenir au-dessus de la route, entre le châtaignier et la ferme du voisin, peut-être dans le pré situé en face la bergerie de M. Piétribiasi.

Le disque semblait tourner dans le sens des aiguilles d'une montre avec des pulsations oranges. Le cigare lui était juste au-dessus disposé verticalement et également orange. Il projetait un faisceau blanchâtre éclairant une partie du bois comme en plein jour. Il nous a semblé que l'extrémité de ce faisceau était dirigé vers la fontaine qui se trouve légèrement en contre bas.



24 Mai 2e Phase : dessin interprétation M. RAULY

Avez-vous constaté un changement ?

— Apparemment non, le cigare est resté au-dessus du disque qui continuait de tourner, la lueur qu'il projettait restait fixée, le bois était comme pétrifié, et nous avons remarqué que contrairement à une projection de phares de voiture, le départ du faisceau était large et s'amincissait progressivement tout en décrivant une légère courbe, et puis cela paraissait solide.

Avez-vous estimé les dimensions des objets ?

— Très mal, entre le disque et le cigare il y avait très peu de distance. A bras tendu cela devait correspondre à une hauteur de pouce, et pour la largeur, la grosseur de l'ongle. Tout cela approximativement bien entendu.

Qu'avez-vous fait ensuite ?

— Malgré tout, j'ai parcouru environ cent cinquante mètres le long de la route jusqu'au niveau de la bergerie, et là, comme une lampe, tout s'est éteint. Je suis donc revenu très vite dans la cour pour rejoindre mon frère et mon père. Ma mère étant de moins en moins rassurée, venait de rentrer et nous incitait à faire de même, elle criait : «Je ne veux plus voir ça».

Quand vous étiez là-bas près de la bergerie, avez-vous perçu un bruit ?

— Non, aucun bruit.

Avez-vous continué votre observation ou êtes-vous allé vous coucher de suite ?

— Mon père étant rentré rejoindre ma mère, nous avons attendu un moment, mon frère et moi pour voir une réapparition ou un départ, rien ne s'est produit.

Quelle heure est-il à ce moment là ?

— Entre une heure et une heure et demie du matin, nous n'avons pas pensé à regarder l'heure exacte.

Faisait-il froid ?

— Un peu oui, cependant, mon père avait remarqué qu'il faisait du vent et durant l'observation celui-ci devenait très violent, peut-être cela n'a-t-il rien à voir, mais je tenais à le dire.

Les animaux cette fois-ci ont-ils réagi ?

— Il me semble que les chiens aux alentours aboyaient, mais les miens sont restés tranquilles. Contrairement au 7 avril les vaches n'ont rien eu.

Vos voisins ont-ils remarqué quelque chose cette nuit là ?

— Non, ils n'ont rien vu ni rien entendu.

Avez-vous découvert des traces comme la dernière fois ?

— Non, je n'ai pas eu le temps de chercher. Je me rends à mon travail de bonne heure et reviens tard le soir. Par contre, le lendemain, mon frère Thadé a mis au courant M. Piétribiasi, des événements de la nuit, ils ont discuté ensemble des éventuelles traces. Les cherchant dans le bois et les prés aux alentours sans aucun succès, ils décidèrent de revenir sur leurs pas. Ils pensèrent que puisque les lueurs étaient situées au niveau de la route, c'est là qu'il fallait chercher. Et effectivement dans le virage, quelques mètres après (la bergerie est juste en face) c'est là qu'ils les ont trouvées.

Plusieurs ?

— Oui, dans le fossé et sur la route. Si vous voulez mon avis, un engin a du se poser là, à proximité de ce virage, et certainement une fois que nous étions tous couchés. Un autre devait circuler le long de cette route, car il y a des traces sur quatre cents mètres au moins. On dirait même que cet engin est passé plusieurs fois, car par endroits les traces sont parallèles. Sur le bas-côté, l'herbe était couchée sur une longueur de deux mètres, M. Piétribiasi a relevé deux centimètres cinq pour la profondeur. Quelques jours après l'herbe environnante côté grillage, sur une surface assez importante, dépérissait. Les bouts étaient comme racornis, flétris. Elle a été coupée quelques jours après et nous n'avons malheureusement pas pensé à prélever des échantillons.

Etes-vous sûrs que ces traces sont celles laissées par les engins, du moins sur la route ?

— M. Piétribiasi est le seul à passer à cet endroit et c'est lui en premier qui a remarqué que ces traces sur le chemin étaient insolites et ne correspondaient pas (bien qu'il y ait une ressemblance) à celles faites par

son cover-crop. Il dit lui-même qu'il ne s'en est pas servi quelques jours avant ce 24 Mai, car il connaît très bien les traces faites par son engin agricole.

Et vous qu'en pensez-vous ?

— Moi et les autres nous sommes tous d'accord, il est passé quelque chose à cet endroit qui n'était pas un engin connu.

INFORMATION COMPLEMENTAIRES TRACES DU 24 MAI 1976.

Sur le bas côté de la route et sur la route : aucun anomalie magnétique.

I — Sur le bas-côté : L'herbe était aplatie sur une longueur de 2,25 m — Profondeur : 2,5 cm

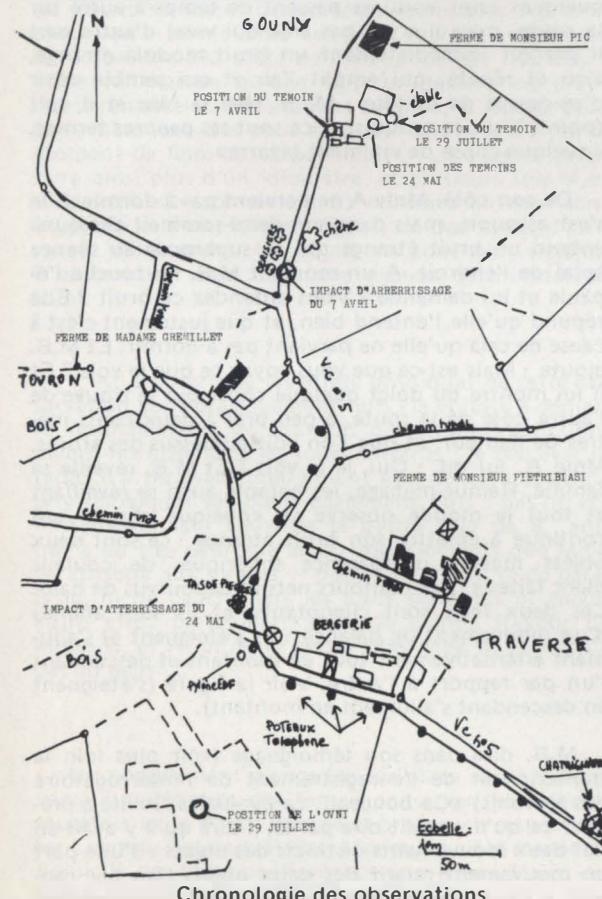
II — Sur la route : Impact d'une trace, variant entre 7 et 8 cm — Intervalles entre ces traces 8 à 10 cm, largeur 4 mm — Profondeur : 2 à 3 mm.

Ces traces sont visibles sur une longueur de 483 m, par endroit elles sont parallèles, ou se croisent.

Elles commencent 100 mètres avant le châtaignier (à cet endroit on peut distinguer comme une trace large et floue, ressemblant peut-être à la marque d'un pneu après un coup de frein brusque. On peut remarquer également comme un dépôt huileux à fleur de macadam).

Les traces s'arrêtent au niveau du chemin rural près de la ferme de Monsieur Piétribiasi.

Ces traces sont toujours visibles mais perdent de leur netteté au fil des jours.



ENQUETE NO 3

DATE : 29 Juillet 1976

HEURE : entre 21 h 30 et 21 h 45.

TEMOINS : Thadé PIC et sa mère

LIEU : «TRAVESE»

CONDITIONS ATMOSPHERIQUES : Beau temps, le soleil venait juste de se coucher — Pas de vent — Nouvelle Lune le 27 Juillet.

LES FAITS : C'était l'heure des Jeux Olympiques ; Thadé PIC et sa mère regardaient l'émission retransmise à la télévision, brusquement, l'électricité a baissé, puis s'est éteinte, l'image s'est retirée du poste, comme à la fin des émissions.

Voyant cela, Thadé eut la réaction de couper le courant et de sortir au dehors pour voir ce qui se passait. (Lors d'une conversation que j'avais eu avec lui, à propos des OVNI je lui avais indiqué qu'ils pouvaient avoir une influence sur les appareillages électriques, et, il s'en est rappelé).

Ne voyant rien de particulier, il s'avance un peu dans la cour, près de l'étable et voit à ce moment là, comme une boule verte, qui semblait pulser ou clignoter de la même couleur. Elle était juste au-dessus du bois, à 100° en direction Sud-Ouest, un peu à droite de la bergerie de M. PIETRIBIASI, entre deux poteaux de la ligne téléphonique. Cette boule était immobile, et selon son estimation avait la taille d'un ballon de baskett.

Ne voyant aucun détail, ni structure apparente, le témoin décida de se rapprocher. Il parcourt un bout de chemin vers cette boule et quand il arriva à proximité, au niveau de la ferme de Madame GREMILLET, il ne vit plus rien.

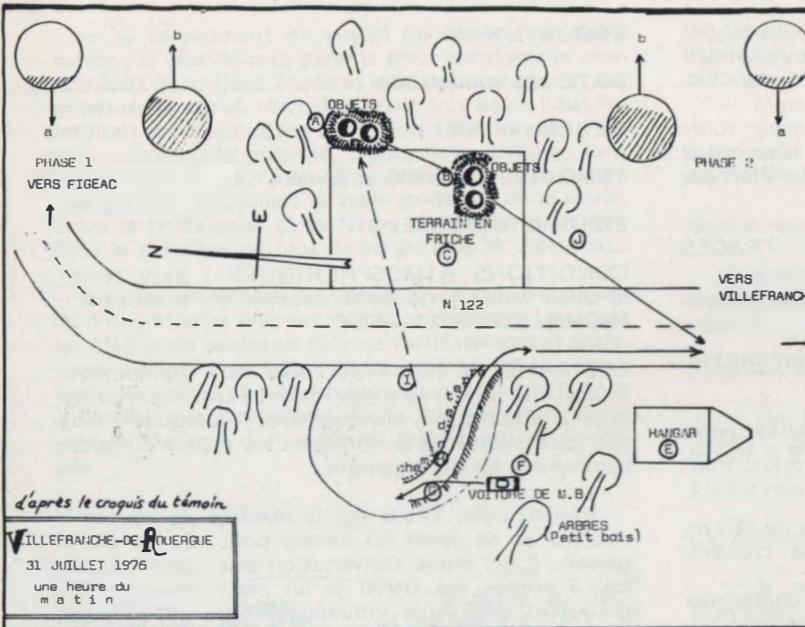
Pendant ce temps, sa mère était sortie, elle se tenait également à côté de l'étable et elle vit le départ de l'engin. «C'était comme une flamme rouge orange, elle a démarrée sur place, d'une manière fulgurante, en direction du Sud-Est.»

Thadé revenant chez lui rencontre le fils de Madame GREMILLET qui venait voir ce qui se passait, parce que chez lui le compteur électrique venait de brûler et le disjoncteur avait sauté.

A part M. Thadé PIC et sa mère, personne n'a vu l'objet avant ou après la baisse de courant ; ce qui est compréhensible, d'une part l'observation ayant été très courte, quelques minutes, ensuite la ferme de Mme GREMILLET étant légèrement en contre-bas et entourée d'arbres. Ni elle, ni son fils ne pouvaient voir l'objet à une centaine de mètres de là. Quant à M. PIETRIBIASI, il était derrière la bergerie, il ne pouvait voir également.

Madame GREMILLET mise à part, tous les autres n'ont eu qu'une baisse de courant. Le disjoncteur de la ligne à haute tension, à VITRAC a sauté également, les pompiers sont venus pour un commencement d'incendie chez Mme GREMILLET. La gendarmerie fait une enquête. L'E.D.F. a trouvé l'installation normale et n'a fait aucune difficulté pour changer le compteur.

Suite bas de la p. 22



OBSERVATION A VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE (Aveyron) Le 31 Juillet 1976

Enquête de MM. P. LARVET
et J.C. VAUZELLE

L'observation a eu lieu dans la nuit du vendredi 30 au samedi 31 Juillet 1976 peu après une heure du matin, sur la N 122 entre Figeac et Villefranche-de-Rouergue dans l'Aveyron (Carte Michelin n° 79, plis 10 et 20).

Le témoin principal, M.B. est sur la route des vacances. Parti le vendredi midi de la région parisienne il compte atteindre l'Espagne le lendemain. Sont avec lui dans sa voiture : sa femme Mme B., sa belle-mère Mme A. et deux enfants de 8 et 3 ans, endormis à cette heure.

Il est minuit et demie passé, M.B. quitte Figeac et se dirige vers Villefranche par la N122. Il se sent fatigué, il vient de faire plusieurs dizaines de kilomètres de virages depuis Tulle, il ressent le besoin de se reposer un peu. Dans la voiture Mme A. et Mme B. s'assoupissent, les enfants dorment déjà. M. B. avise sur le bord de la route un petit chemin de terre qui mène à l'orée d'un bois. Le coin est totalement désert et silencieux, et M. B. pense qu'il pourra trouver là un endroit tranquille pour se reposer. Il s'engage donc sur le chemin de terre et gare sa voiture à l'entrée du bois (voir croquis dessiné par le témoin).

Suite de la p. 21 - Laroque Timbaut

NDLR : La suite importante des observations a demandé que l'on se penche sur l'environnement. Physiquement les cartes ne permettent pas de déceler des particularités. Nous connaissons d'autres observations d'OVNIS à Agen (18 km au SSO) à Montcuq, St Félix, à l'est (25 à 30 km) St Matre, Boliva à ENE (30 km), à Libos au NNE (24 km) à Sias, Villeneuve sur Lot au NNO (18 km) Montbazat (ONO à 24 km), en fait un environnement relativement éloigné, BAVIC est à 40 km au NNO.

On trouve dans les guides une fontaine miraculeuse à Bourg de Visa, 12 km à l'est, à Hautefage, 4km au nord, dans l'église du XV^e une Vierge noire et une source réputée miraculeuse sous le chœur.

Pendant que sa famille se prépare à dormir un peu, M.B. descend de voiture pour se dégourdir les jambes et fumer une cigarette. Le ciel est dégagé, il fait frais, il y a très peu de vent. La lune n'est pas visible (nouvelle lune le 27 Juillet, premier quartier le 2 août). Dès qu'il sort de sa voiture, M.B. constate deux faits qui s'imposent nettement à lui : d'une part les alentours sont totalement déserts (de l'autre côté du petit bois, M.B. aperçoit bien un hangar et quelques rares voitures passent de temps à autre sur la route, mais il n'y a pas âme qui vive) d'autre part il perçoit immédiatement un bruit modulé étrange, aigu et répété, qui emplit l'air et qui semble venir d'au-dessus de sa tête ; M. B. lève la tête et il voit (point A sur le croquis) et ce sont ses propres termes, «quelque chose de vraiment bizarre» ...

De son côté, Mme A ne parvient pas à dormir. Elle s'est assoupie, mais dans son demi-sommeil elle aussi entend un bruit étrange qui se superpose au silence total de l'endroit. A un moment M.B. lui touche l'épaule et lui demande : Vous entendez ce bruit ? Elle répond qu'elle l'entend bien, et que justement c'est à cause de cela qu'elle ne parvient pas à dormir. Et M.B. ajoute : Mais est-ce que vous voyez ce que je vois ? Et il lui montre du doigt quelque chose qui se trouve de l'autre côté de la route, à peu près à deux cents mètres de hauteur, et que l'on voit au-dessus des arbres. Mme A. lui dit : Oui, je le vois ! Et M.B. réveille sa femme. Remue-ménage, les enfants aussi se réveillent et tout le monde observe ce «quelque chose» qui continue à émettre son bruit étrange : ce sont deux objets massifs d'apparence sphérique, de couleur blanc laiteux, aux contours nets et dépourvus de halo. Ces deux feux sont clignotants, et ils sont animés d'un mouvement de balance : ils s'éteignent et s'allument alternativement tout en montant et descendant l'un par rapport à l'autre. Voir la figure (s'éteignent en descendant s'allument en montant).

M.B. dira dans son témoignage (voir plus loin la transcription de l'enregistrement de l'interrogatoire des témoins) «Ça bougeait, ça évoluait». Invité à préciser ce qu'il voulait dire par là, il dira qu'il y avait en fait deux mouvements distincts des objets : d'une part un mouvement relatif des deux objets l'un par rapport à l'autre (mouvement de balance) ; d'autre part

un déplacement des deux objets ensemble, comme s'ils avaient fait partie d'une même structure qui se serait déplacée. Interrogé seul sur le mouvement des deux objets ensemble, M.B. dira qu'en sortant de voiture et en regardant le ciel, il a vu les deux objets au point A (voir croquis). Puis, ayant tourné la tête, regardant autour de lui les environs, et à nouveau les objets, il s'est aperçu que les objets étaient maintenant au point B. Il n'a pas vu le déplacement proprement dit de ces objets. Il a simplement constaté qu'à un moment ils étaient en A, à un autre moment en B. Cela est très clair sur l'enregistrement.

Le phénomène se laisse observer plusieurs minutes. M.B. est calme, il regarde de tous ses yeux, très intéressé par cette «apparition». Mme A et surtout Mme B ont très peur. Réellement effrayées par ces objets et leur clignotement, par ce bruit inhumain — sur lequel les témoins ont beaucoup insisté — inquiètes aussi par le fait que les environs sont totalement déserts («Il aurait pu nous arriver n'importe quoi dira Mme B., personne n'aurait été là pour nous secourir !»), elles veulent absolument repartir. A contre-cœur, M.B. s'exécute. Pas effrayé du tout, il aurait voulu lui, rester jusqu'au bout, «pour voir ce qui allait se passer». Mais il a charge de famille, et il fait ce que le bon sens lui commande. Tout le monde remonte en voiture. M.B. effectue une marche arrière (point G) et reprend la route. Il s'aperçoit alors que les objets se déplacent (trajectoire J) en le suivant au-dessus de sa voiture ...

Interrogé là-dessus, il dira qu'il n'avait qu'à se pencher sur son volant et relever les yeux, il pouvait voir les objets au-dessus de lui. M.B. roule assez vite et il avoue qu'il aurait aimé «essayer quelque chose avec la radio». Mais sa radio ne fonctionne pas très bien : «Elle ne marche qu'une fois sur deux», me dit-il. Aussi renonce-t-il à l'allumer. De plus, sa femme et sa belle-mère ont très peur et à leur avis ce n'est pas le moment de faire des expériences ... La «poursuite» dure ainsi plus d'un kilomètre, et plusieurs fois M.B. se penche sur son volant et constate qu'«ils» sont toujours là. Puis, soudainement, un peu avant d'arriver à Villefranche, les objets ne sont plus visibles. L'observation aura duré une dizaine de minutes au total.

Il est à noter que les effets physiques de cette observation sont pratiquement nuls : la voiture a démarré normalement, les montres des témoins fonctionnaient normalement les jours suivants ; le test avec la radio n'a pu malheureusement être tenté. Les effets physiologiques semblent également nuls : pas de vomissements sauf ceux de la petite fille de 8 ans, qui a eu très peur elle aussi, vomissements que Mme B. attribue aux virages — pas de migraine, ni de paralysie, ni de cauchemars les nuits suivantes ni aucun autre effet particulier. Seule la grande frayeur de Mmes B. et A. et de la petite fille. Mais M.B. lui, n'a pas eu peur ...

Un complément d'enquête sur place serait le bien-venu. Les témoins ont tenu à conserver l'anonymat, toutefois leurs noms, adresse et profession respectives sont connus des enquêteurs. L'enquête a été menée au domicile des témoins (Fontenay-aux-Roses, Hauts-de-Seine) fin octobre 1976.

TRANSCRIPTION DE L'INTERROGATOIRE DES TEMOINS, PRIS AU MAGNETOPHONE

M. L. : M. P. Larvet

M. V. : M. J.C. Vauzelle

M.B. : J'étais d'un côté de la route et eux étaient un petit peu décalés de l'autre côté. Il y avait des arbres, et un carré de terrain en friche dessiné au bord de la route (C sur le croquis du témoin). Il y avait des arbres tout le long et là (E) il y avait une espèce de hangar ...

Mme B : Je cherche (sur la carte) l'endroit où c'était. Je sais de façon certaine que c'était après Tulle et avant Albi, ça je m'en souviens très bien. Je crois même que c'était tout de suite après Figeac.

M.B. : . . . et moi j'étais là avec ma voiture (F).

Mme B : Il était visible qu'il n'y avait personne, le coin était totalement désert.

M. B : Il y avait une petite place là (G) où je me suis mis, entre les arbres. Je suis sorti ici à peu près (H) je regardais dans cette direction (I) et quand j'ai entendu le bruit inquiétant ils étaient là (A). Ils étaient à deux cents mètres environ.

M.V. : Ils étaient à haute altitude, par rapport à l'horizon ? Ils étaient haut dans le ciel ?

M.B. : Très haut, très haut, non ! je ne me suis pas trompé : ce n'était pas une étoile.

M.V. Ce n'est pas ce que je voulais dire, mais il faudrait situer leur hauteur, par rapport à l'horizon.

M.B. : Même pas deux cents mètres de hauteur, mais je dis deux cents mètres, à vue de nez, hein . . . Mais ça bougeait, ça évoluait, à un moment je les ai vu circuler, ils se sont mis comme ça (position A) et ils sont restés un bon moment comme ça. Moi j'étais ici (H) puis j'ai été réveiller ma belle-mère, ma femme et les gosses. Ils sont restés toujours à la même position, toujours avec ce bruit bizarre. C'était un bruit . . . mais c'était très près, je le sentais bien.

Mme B : Mon mari vous a expliqué le bruit que ça faisait ?

M.L. Oui.

Mme B : Moi je ne l'ai pas entendu (Mme B. a des difficultés d'audition). C'était un bruit aigu, avec un écho, comme le sonar d'un sous-marin. Maman (Mme A.) aurait reconnu le bruit lors d'un film passé à la télévision où l'on voyait un sous-marin en perdition qui brisait un anneau . . . etc (renseignements pris, il s'agit du film «Le Sous-Marin de l'Apocalypse», film américain de Irwin Allen diffusé sur la 1ère chaîne de TV française le dimanche 29 Août 1976 à 20 h 30).

M. B : Oui, ça faisait exactement le même bruit. J'ai expliqué à des gens, et ce n'est pas inquiétant, parce que dans cette région-là, ils en voient souvent. Quand on était en Espagne, on a entendu à la radio : il y avait des gens qui l'avaient vu aussi.

Mme B : Oui, quelques jours après, on a entendu. On n'a pas pu suivre en détails, mais on parlait d'OVNI dans cette région.

M.V. : On va situer tout de suite la date : vous vous en rappelez ?

Mme B : C'était le vendredi 30 Juillet 1976.

Mme A : Oui, c'est un vendredi qu'on est parti.

Mme B : Donc c'était le samedi, puisqu'il était une heure du matin. Ça, l'heure, j'en suis plus que sûre.

M.V. : L'observation a duré combien de temps ?

M.B. : Environ cinq minutes avec ma cigarette, plus le temps de prévenir ma femme et ma belle-mère, une minute, et ensuite trois minutes pour partir (rire de M.B.).

Mme B : En roulant tu as constaté qu'ils se déplaçaient.

M.L. : Donc il y a eu déplacement ?

M.B. : Il y a eu déplacement des objets, oui. Le temps que je réfléchisse, le temps de sortir tout ce que je connaissais qui volait ...

M.L. : C'est toujours ce qu'on fait dans ces cas-là !

M.B. : Oui, on ne sait jamais. Un hélicoptère déjà ça fait du bruit, alors deux !

M.V. : Le bruit était-il fort ?

M.B. : Oh non, ce n'était pas bruyant, c'était juste l'écho qu'on entendait. Ce n'était pas bruyant. Je voulais arrêter une voiture, et puis je me suis ravisé.

Mme A : Et puis il n'y avait pas beaucoup de voitures !

M.B. : On était sur une petite départementale, j'avais évité de prendre l'autoroute. (M.B. était en fait sur une nationale : sa carte, ancienne et non éditée par Michelin, indiquait par erreur D122. Il s'agit en réalité de la N122 : voir les cartes Michelin n° 79 et n° 989).

M.V. : Essayons de situer le lieu avec précision. (on regarde sur les cartes)

Mme B : C'était de façon certaine après Tulle et avant Albi. C'était même, oui, après Figeac puisque quand on est parti en trombe on est arrivé à Villefranche.

M.B. : Je voulais prendre une photo, mais l'appareil était dans la valise ! (Remarque un peu vive de Mme B :)

Mme B : Et puis on avait autre chose à faire que ça !

M.L. : Au point de vue de la forme ?

M.B. : C'était sphérique ; j'ai bien vu, la lumière se propageait, de forme sphérique, elle n'était pas carrée, hein !

M.L. : C'est donc une lumière que vous avez vue ?

M.B. : Deux lumières.

M.V. : Est-ce que ça avait une apparence solide précise au centre ?

M.B. : C'étaient deux boules, hein, deux boules de lumière.

M.V. : C'était quelque chose de précis, il n'y avait pas de halo autour ?

M.B. : Non, non, c'était une forme nette.

Mme B : Deux formes nettes !

M.L. : Et la couleur ?

M.B. : C'était d'un blanc laiteux, comme ça (il montre les capuchons de verre d'un lustre) mais un petit peu plus mat. Il y en avait un qui descendait, un qui montait ...

Mme B. : Et ça clignotait.

M.V. : Est-ce que ça changeait d'intensité, alternativement ?

M.B. : Non, pas d'intensité, non, mais ça clignotait.

Mme B : Il y en avait un qui s'éteignait carrément, un qui s'allumait, un qui s'éteignait (Mme B. se tourne vers son mari) Hein, c'est bien ce que cela faisait ?

M.B. : Oui ! Ça m'avait fasciné, mais je ne pouvais pas rester là. J'aurais pu en apprendre plus, un petit peu plus, si j'avais su ...

M.V. : Essayez de préciser un peu. Vous dites que ça s'allumait alternativement ; et elle s'éteignait quand elle était au-dessus ou au-dessous, l'une par rapport à l'autre ?

M.B. : Je crois, quand il y en avait un qui descendait et l'autre qui montait, il y en avait un qui s'éteignait, l'autre montait et il s'allumait.

M.L. : Je vous pose la question de Hynek (in : The UFO Experience) : si vous deviez comparer ça à quelque chose que vous connaissez, un objet de votre entourage, à quoi compareriez-vous ça ? Ou si vous préférez, à quoi est-ce que ça ressemblerait le plus ?

(M. B. réfléchit un moment)

M.B. : Deux spots, l'un en dessous de l'autre. Quatre spots, quoi.

M.L. : Qu'on aurait allumés et éteints alternativement, en quinconce ?

M.B. : Voilà ! c'est ça !

Mme B : Tu en voyais quatre alors, en tout ?

M.L. : Oui, il aurait pu y avoir quatre objets ?

M.B. : Mais non ! mais si on devait comparer à quelque chose de connu, on mettrait quatre spots, un qui s'allumerait, un qui s'éteindrait ...

M. V. : Et comment est-ce qu'ils se déplaçaient ?

M. B : C'était bizarre, hein ! (M.B. prend son croquis et dessine les emplacements des objets). C'était bizar-

re parce que à un moment ils étaient ici (A) à un moment je les ai vus ici (B) et puis ils sont restés là. Le déplacement en lui-même (de A à B) je ne l'ai pas vu. Ils sont restés là (B) et ensuite quand je suis parti, j'ai fait une marche arrière ici (G) j'ai remis la marche avant, je suis monté ici, sur la route, hein, pas de problème, et puis j'ai filé, j'ai fait au moins un kilomètre et puis je regardais au dessus de la voiture et ...

M.L. : Et ils étaient toujours là ?

M.B. : Oui ! Ils étaient au-dessus de ma voiture. Je n'ai pas eu la berlue, parce que ma femme m'a dit, même : Arrête-toi à côté d'une maison, fais quelque chose ! Elle avait peur. (M.B. se met à rire).

M.V. : Alors qu'avant ils étaient loin, là, ils étaient juste au-dessus ?

M.B. : Oui ! Ils étaient sur ma voiture. Et moi, ça m'embêtait, de filer comme ça sans pouvoir avoir d'autres informations, pour moi personnellement. Je ne pensais pas à vous à ce moment-là !

M.V. : C'étaient des spots, alors, en quelque sorte ?

M.B. : Oui !

M.V. : Ce n'étaient pas des lumières ponctuelles, petites, ça avait déjà une certaine dimension ?

M.B. : Oui ! c'était quand même la masse, hein !

M.V. : Il n'y avait pas de détails à la surface ?

M.B. : Non, non ! il faisait très noir, je vous assure. Et là où on était c'était une petite départementale, isolée le village le plus proche était à deux ou trois kilomètres.

Mme B : Je ne sais pas, mais c'était plutôt désert.

M.V. : Ça n'éclairait pas le sol ?

M.B. : Non, non, ça n'éclairait pas le sol.

M.V. : Et à l'intérieur de la voiture, ça ne faisait pas de la lumière ?

M.B. : Non, non. Si c'avait été un petit peu plus bas, j'aurais vu plus de détails, c'est normal. C'était juste à portée de ma vision, là. Tandis qu'en hauteur, on ne distingue rien, on voit juste la boule lumineuse. Si ça avait approché, ça aurait pu éclairer les herbes ou autre chose, j'aurais pu en profiter pour voir même l'ombre, à côté ...

M. L : Pour la durée de l'observation : une dizaine de minutes ?

Mme B : Oui, sept minutes pour mon mari, environ.

M. L. : Plus le trajet sur la route.

Mme B : Bon, eh bien le temps d'un kilomètre.

M. B : J'ai avalé un kilomètre, très vite !

Mme B : Disons, huit, neuf minutes en tout.

M. B : Si l'on s'est mis là, c'était uniquement pour le repos. Eh bien, on a évité au retour de passer au même endroit (rire) on a pris la N20, c'était plus sûr !

M. L. : Au point de vue des conditions météo, quel temps faisait-il ?

M.B. : Le ciel était dégagé, il faisait un petit peu frais, mais c'était dégagé.

M. L : Effets physiques : la voiture : il n'y a pas eu de problème ?

M.B. : Non, non. Je croyais, parce que j'avais entendu souvent ... la batterie se déchargeait, ou autre chose, mais là, rien.

M.L. : Les montres : vous n'avez pas constaté que vos montres ne fonctionnaient pas, même un ou deux jours après l'observation ?

M.B. : Non, non, si elles n'avaient pas fonctionné, on l'aurait vu tout de suite.

M.L. : La radio : vous auriez voulu essayer ...

M.B. : Oui, mais elle marchait un coup sur deux ...

M.L. : En dehors du fait que vous étiez un peu effrayés ...

Mme B (désignant son mari) Pas mon mari en tout cas !

M.B. : Moi, je n'étais pas effrayé.

M.L. : ... il n'y a pas eu de migraines, de vomissements ... ?

Mme B : Il y a eu des vomissements, mais naturels, de ma fille, à cause des virages. Mais sinon, rien, aucun malaise, sinon une très grande frayeur.

M.L. : Il n'y avait pas d'animaux, aux alentours ?

M.B. : Non, je n'ai pas entendu de chien, ni de chat ; j'ai bien scruté les alentours, il n'y avait vraiment personne.

M.L. : Vous n'aviez pas d'animaux avec vous, qui auraient été énervés, ou un chien ou un chat, etc ?

M.B : Non, les seules énervées c'étaient ma belle-mère et ma femme. Et les gosses !

Mme B : Surtout ma fille (8 ans) qui est quand même plus consciente que mon fils, qui, lui, trouvait ça drôle : vous avez vu, il a trois ans. Mais ma fille avait peur également, parce qu'elle l'a entendu, elle aussi.

M.B. : Ce genre de phénomène, c'est fascinant. C'est fascinant pour quelqu'un qui s'y connaît, pour quelqu'un qui est quand même informé, qui n'a pas peur pour foncer dans le tas. Je vous dis franchement, on aurait été deux gars dans la voiture, j'aurais été faire un petit tour à côté, déjà, rien que pour voir. Ensuite j'aurais attendu, pour voir ce qui allait se passer.

Mme B : Et voilà ! et maintenant tu serais peut-être en train de raconter ta disparition !

Suite bas de la p. 26

Objets vus à proximité

BAHIA BLANCA (Cronica 8 Juin 1976)

José Pascali est un technicien de la télévision qui jusqu'à ces derniers temps ne croyait pas aux soucoupes volantes mais à présent cet homme affirme à qui veut l'écouter qu'il est convaincu de leur existence. Ce changement d'opinion est dû à un épisode dont il fut le protagoniste récemment.

Pascali était allé dans un quartier de la localité de Virgen de Lujan pour réparer un poste de télévision. Il était sur le chemin du retour lorsqu'il constata des ennuis de moteur au croisement de deux avenues.

Ce fut dans ces circonstances que Pascali vit surgir à environ 120 m de lui un objet non identifié de grande luminosité et d'un diamètre approximatif de 30 m.

L'objet survola les lieux un bon moment pour enfin s'élever rapidement en direction du sud.

Comme par magie, une fois le disque disparu, le moteur se remit en marche.

AIX EN PROVENCE année 1954, fin de l'été, le soir.

Au lieu-dit «Les Pinchinats» 4 km N-NE d'Aix, Mme M.L. Rouhan, mère du narrateur, prenait le frais la nuit tombée, après son repas du soir.

A une altitude qui ne lui parut pas considérable, elle aperçut une lumière se déplaçant avec rapidité, venant de la Montagne Ste Victoire, se dirigeant vers Aix. Elle la vit s'arrêter, tout à fait immobile, entre deux cyprès distants de trois mètres, sis au voisinage immédiat de l'aire à battre le blé. Elle est restée un moment ainsi. Puis, apparut, venant de la même direction, une deuxième lumière semblable à la première. Elle la rejoint, et s'arrête à proximité.

~~~~~  
Suite de la p. 25. Aveyron

(Intrigué par le bruit, sur lequel les témoins ont insisté, je les interroge à nouveau dans ce sens :)

M.B. : Dès l'instant où un sous-marin détecte un bateau, il va au sonar. Le sonar, qu'est-ce qu'il enregistre ? C'est le bruit, l'écho du son émis et réfléchi par le bateau, eh bien, c'est exactement le même bruit, en plus fort, enfin, si on amplifiait le truc.

Mme B : Mais est-ce que c'était exactement le même bruit qu'on avait entendu à la télé, lors de ce film ? (Mme B a des difficultés d'audition : elle n'a pas entendu le bruit des objets : par contre, elle a bien entendu le son du film TV).

M.B. : Oui ! c'était exactement le même bruit. Je vous l'ai même dit pendant le film : c'est un bruit d'écho. Comme si l'objet baignait dans l'eau, et que je l'entendais.

Il se produisit alors un balancement à la manière des deux plateaux d'une balance, l'une s'élevant pendant que l'autre s'abaissait, et cela à plusieurs reprises, sans autre déplacement. L'étonnement de Mme Rohan était à son comble. La plus proche maison étant à plusieurs centaines de mètres, elle était le seul témoin. Puis subitement et simultanément, les deux lumières prirent la direction et à très grande vitesse.

Le lendemain, Mme Rohan se rendit chez la famille Lattier, habitant la campagne Beauregard à 400 m de chez elle. Avant qu'elle ne put parler elle fut accueillie par cette question : «Avez-vous vu hier au soir ce qu'il s'est passé en l'air ?» Elle avait ainsi la confirmation qu'elle n'avait pas été victime d'une illusion.

**LE 21 JUIN 1976 EN BRETAGNE**  
par Jean-Louis BROCHARD, Délégué Régional

Du «TELEGRAMME» en date du 25 Juin 1976.

Un jeune homme de 21 ans, habitant Kerlouan, se trouvait sur les dunes du Conquet, et affirme n'avoir jamais vu pareil phénomène. Par ses occupations professionnelles il est averti des choses de l'aéronautique.

«J'étais arrivé sur les dunes vers 21 h 10. La soirée s'écoulait normalement lorsqu'une personne voisine me fit remarquer : «C'est incroyable le nombre de phares dans la région...». Je vis alors, pas très loin de nous, une lumière qui pouvait être prise pour celle d'un phare, mais plus blanche et plus vive, avec au-dessus un halo rouge qui descendait dans la mer. J'ai consulté ma montre, il était exactement 22 h 53. Devant mes yeux il n'y avait pas un engin, mais deux. Je les situais sur les bords de la plage du Conquet, en position stationnaire, à une centaine

de mètres du sol. Chaque appareil que je distinguais nettement, avait une forme rappelant celle d'un croissant de lune, de 4 à 5 m dans sa plus grande dimension. Il était de couleur claire, quelque chose entre le gris et le blanc. Ils ne dégagèrent pas de bruit. Bientôt on entendit un avion qui survolait les parages. Aussitôt les deux engins sortirent de leur apparence mobilité. Ils démarrèrent lentement à une vitesse que j'estimais à 10/15 km/h pour la première centaine de mètres, franchie cette distance ils s'éloignèrent à une allure fulgurante que j'estimais pour ma part de l'ordre de 4000 km/h.

Ce n'était pas fini, ils sont revenus dès que l'avion s'est éloigné. J'ai à nouveau regardé ma montre, elle indiquait 22 h 57. J'ai donc pu les observer une nouvelle fois. Dans leur position stationnaire les deux engins se trouvaient comme auréolés d'une sorte de nuage gris qui les enserrait à une dizaine de mètres de distance. Chaque appareil possédait un espèce de hublot, par où se dégageait la lumière vive comme celle d'une étoile, que mon voisin avait d'abord prise pour celle d'un phare. Au-dessus de ce hublot, une sorte de paupière s'est abaissée en même temps que l'intensité de la lumière diminuait, et ceci au moment où nous commençâmes à percevoir le bruit d'approche d'un nouvel avion... Il était 23 h 01. Ils sont repartis comme la première fois, à petite vitesse durant 100 m à la vitesse d'un météore ensuite, avec ceci de différent que celui qui se trouvait à gauche a démarré avant l'autre. Ils sont restés dans notre champ visuel 4 minutes. Les chiens ont aboyé à la mort.

(Ce texte est la copie de la fiche établie par Mme Gueudelot).

**L'ENQUETE** : digest de Mme Gueudelot pour ses fiches. (Le texte comporte 5 grandes pages, la place est petite dans LDLN pour informer de tout, et nous nous excusons auprès des enquêteurs en ne publiant que ce qui nous a paru essentiel).

Enquête de MM. Jean-Paul ROLLAND, Marc VACHE, Jean-Louis BROCHARD (délégué régional). Ils remercient spécialement la brigade de gendarmerie de ST RENAN pour leur amicale collaboration. (voir Michelin 58 pli 3 et 4).

## TEMOIGNAGES

22 h 15 environ M. LAOT de L'ABER ILDUT, voit en direction du CONQUET à l'ouest du phare de Trézien en Plouarzel, deux gros points lumineux, d'abord immobiles durant 5 minutes puis descendant avec une traînée de fumée au-dessus. Couleur jaune-orange. Observation durant 5 à 10 minutes.

22 h 30 environ M. TREHORET de l'ABER ILDUT aperçoit 2 objets lumineux orange vif, au-dessus de la commune de Lampaul-Plouarzel. N'a pas observé de traînée, déplacement lent vers la gauche. Observation durant 5 minutes.

22 h 45. M. CLOATRE de LAMPAUL-PLOUARZEL voit 2 objets lumineux orange vif, au-dessus du village de «VOARCH» en Plouarzel. Tout d'abord immobiles les deux objets qui semblaient séparés

d'une cinquantaine de mètres se sont déplacés de 200 m environ sur la gauche verticalement, puis sont descendus et ont disparu à mes yeux. Quinze minutes plus tard, je les ai aperçus au même endroit, plus éloignés l'un de l'autre et circulaires. Lorsqu'ils descendaient ils laissaient derrière eux une traînée blanche. De plus j'avais l'impression de sentir une odeur de brûlé. Ces objets n'émettaient aucun bruit. Par la suite vers 23 h 20, j'ai entendu la sirène du CONQUET qui se mettait en marche deux fois de suite. (VOARCH se situe à 1km500 au S.O. du domicile du témoin. Le CONQUET est à 10 km au S.O. de LAMPAUL-PLOUARZEL).

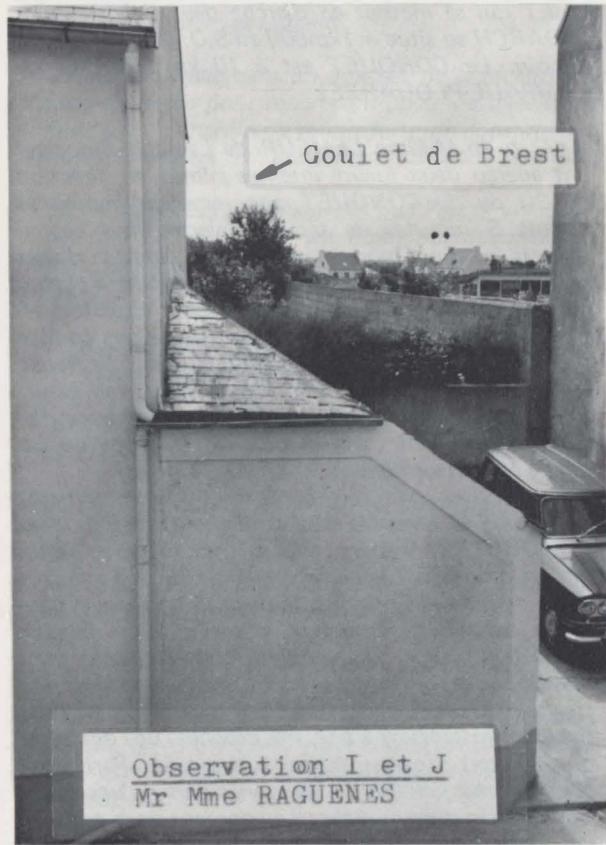
22 h 45 M. MME LEMEUR de Lampaul-Plouarzel ont aperçu deux lueurs intenses jaunes, en direction du SO ou du CONQUET, apparemment immobiles durant 5 minutes, le temps d'alerter mes beaux-parents, et pour mon beau-frère J.J. Jourdan d'aller prendre son appareil de photo et de prendre 4 clichés couleur (malheureusement sans résultat exploitable). Il semble qu'il y avait à l'arrière comme une traînée de fumée. J'ai pris la voiture pour rentrer à St Renan en faisant un crochet par Ploumoguer, les lueurs avaient disparues, et je remarquais la présence d'avions patrouillant dans le ciel dans la zone où ces lueurs étaient visibles.

22 h 45 M. MME MENEZ du lieu-dit «Le Bilou» au CONQUET, ont aperçu devant eux deux énormes masses rouges, à 2 km environ de la côte et à une centaine de mètres au-dessus de l'eau. Elles étaient d'un rouge très vif et lumineux, d'une extrême beauté, d'une teinte unie comparable à celle du soleil, mais n'avait pas sa forme régulière. Elles devaient avoir plusieurs mètres de diamètre. Elles se sont maintenues quelques instants de front, très proches l'une de l'autre puis se sont progressivement superposées. Parti pour chercher des jumelles, je ne voyais plus qu'une boule de feu qui a disparu d'abord en perdant de sa taille, et en s'éteignant tout simplement à mon avis. Tout le temps que les boules étaient visibles il s'en dégageait une colonne de fumée claire s'élevant à 5 ou 6 m au-dessus.

22 h 45 - 23 h environ. M. PERCHO à BREST observe 2 foyers lumineux vers le SO couleur jaune pâle descendant derrière les immeubles du secteur «Kergoat» sans modification de leur forme circulaire ou de couleur. Pas de bruit pas de trace de fumée, ciel clair sans étoile aucun avion sillonnant le ciel à ce moment. Durée d'observation 5 à 6 minutes.

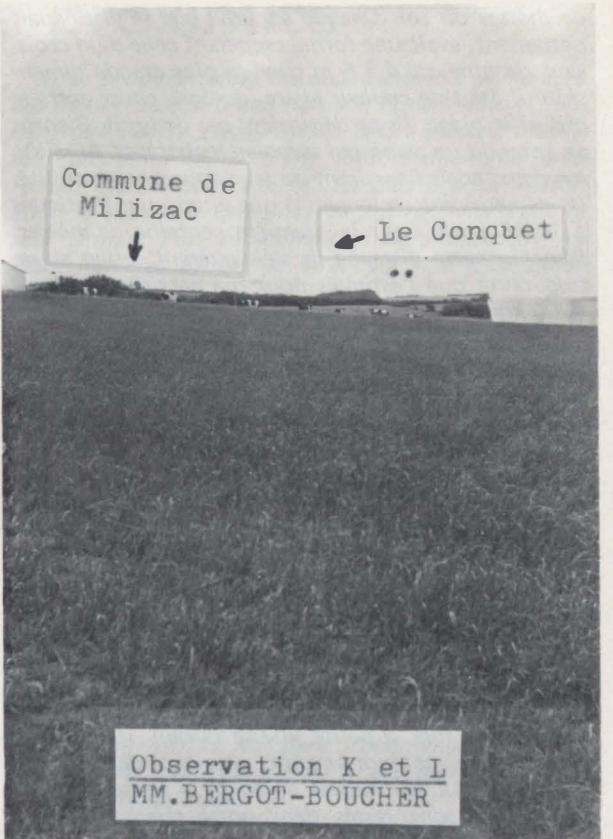
22 h 45 M. X. gendarme en bateau à 200 m environ du môle de l'Auberlac'h observe 2 lueurs jaunes deux boules scintillantes à 100 m environ au-dessus de l'île Longue (plein ouest...) distantes de 7 m environ l'une de l'autre, absolument immobiles durant mon observation qui a duré 9 minutes jusqu'à 22 h 54. Celle côté Brest s'est réduite sur place pour atteindre la grosseur d'un ballon de football et s'est éteinte brusquement. Trente secondes plus tard la 2me a donné l'impression de descendre légèrement puis s'est réduite comme la première et a disparu comme la 1er. Elles ont gardé jusqu'au bout leur couleur jaune. Pas de bruit, pas d'observation de traînée.

22 h 45 M. Mme Jean Raguenes à LANDERA (30 km au N.E. de LE CONQUET) observent deux boules lumineuses parfaitement rondes, aux contours réguliers, rouge comme l'est parfois le soleil couchant, lançant des éclairs rouges réguliers, vers le bas. Elles ont commencé à descendre obliquement vers le bas au-dessus du Conquet, disparaissant derrière une maison.



22 h 50 - 23 h. Henri BERGOT et son oncle J.L. BOUCHER à «Ker Bichard» à BOURG-BLANC (26 km au N.E. de LE CONQUET, Milizac est exactement sur la visée des deux villages).

Le premier travaillant sur son tracteur, le deuxième vaquant à la ferme aperçoivent brusquement deux boules lumineuses, en forme de taches colorées légèrement rectangulaires, aux bords flous, rigoureusement immobiles sur un même plan horizontal. La lumière émise était comparable à celle de l'arc électrique légèrement bleutée. L'oncle dit «La couleur que peut émettre un projecteur de stade mais plus jaune». Elles dégageaient vers le bas, latéralement, deux espèces de faisceaux lumineux tronconiques jaunes, non éclairant. Les deux boules bien que très lumineuses n'éclairaient absolument pas le paysage alentour et semblaient être éclairées de l'intérieur. Le phénomène se situait à 8 km à vol d'oiseau au-dessus d'un petit bosquet proche de la commune de MILIZAC. Le ciel était très clair, non étoilé, pas de vent, température de l'ordre de 25°.



23 h 15-23 h 30 M. Roger MINGANT bijoutier à CAMARET sur MER et son épouse.

Nous arrivions à Trez-Rouz lorsque nous avons vu au-dessus de la pointe du Goin 2 grosses lumières (3 à 4 fois la masse d'un hélicoptère) descendant lentement avec un petit panache de fumée noire au-dessus. Elles disparaissent derrière la terre. Il ne faisait pas encore nuit, le temps était très beau. Nous avons roulé jusqu'à PEN-HOT où nous les retrouvons immobiles, plus proches, plus grosses (de taille supérieure à un avion militaire) très brillantes, d'une lumière comparable à celle du néon. Nous avons pu les observer une bonne vingtaine de minutes avec un couple de Danois. Nous les voyons à gauche et au-dessus du rocher du Lion. Une lueur ronde, comme un immense projecteur éclaire brusquement la surface de la mer. Compte tenu de la dimension des bateaux passant au plus près de nous, cette lueur aurait pu éclairer toute la surface du port de Camaret. Une petite tache noire partit soudain de l'une de ces boules lumineuses sur une trajectoire horizontale, sur notre droite, soit en direction du CONQUET, et se perdit dans la brume. Cinq minutes s'étaient à peine écoulées qu'une tache lumineuse rouge et jaune clignotante fit le chemin inverse, passa sous les deux lumières toujours présentes fit un cercle pour revenir et s'éteignit. Puis les deux boules partirent beaucoup plus rapidement qu'un avion à réaction, suivant une trajectoire horizontale, laissant apparaître un petit panache noir au-dessus, puis s'éteignirent. Leur lueur réapparut, dans notre perspective, entre la pointe du Raz et l'île de Sein (donc cette

fois plein sud à 30 km de Camaret) toujours très rapidement et régulièrement avant de disparaître définitivement. Aucun bruit ou odeur ne fut perçu.

Le témoignage d'un autre couple de Camaret M. Mme Muller, confirme en tous points celui de M et Mme Mingant.

#### Note des enquêteurs.

Nous continuons de rechercher d'autres témoins notamment des marins pêcheurs qui ont dû se trouver juste en-dessous du phénomène. Inutile de préciser que la recherche sera longue. Les différents témoignages reçus pourraient donner à penser que plusieurs phénomènes ont été observés ce soir là. Suite à nos investigations nous pouvons d'ores et déjà exclure des manœuvres militaires navales, de même des fusées de détresse.

De l'entretien que nous avons eu avec le commandant de Gendarmerie du QG de Brest, il ressort que nous nous trouvons en présence de phénomènes insolites non explicable à l'heure actuelle.

Restent les avions que certains témoins ont cru voir sur les lieux présumés de leur observation . . . Nous n'avons pu obtenir de renseignements à ce sujet. Il est vraisemblable que ce phénomène a eu beaucoup plus de témoins que nous pouvons l'imaginer, et sans doute même quelques autorités, ce qui pourrait expliquer certains points sur lesquels nous n'avons pas pu obtenir des renseignements.

#### Affaire à suivre

Jean-Louis BROCHARD délégué régional  
17 du Goh Velenec 56640 PORT NA VALO

#### COMMENTAIRE DE M. F. LAGARDE

Partant d'un fait journalistique, le groupement breton de LDLN a réalisé une enquête exemplaire, en interrogeant plus de 20 témoins et en recueillant leurs témoignages. Cela sous-entend un travail considérable de démarches diverses qui, si elles n'apparaissent pas n'en existent pas moins et . . . continuent ! Bravo donc à nos sympathiques bretons que j'ai eu beaucoup de plaisir à rencontrer à Nantes. Rien ne pourra jamais remplacer cette action, ni ce «cœur à l'ouvrage», au bénéfice de la recherche, et montre les difficultés qu'un homme isolé aurait rencontrées pour établir un tel bilan.

En dépit de quelques divergences inhérentes à tout témoignage) en dépit d'une subjectivité que l'on rencontre partout, comme celle qui tend à situer le phénomène beaucoup plus près qu'il ne l'est en réalité, ou le traduire en terme d'engin ou d'appareil (un seul ici l'a fait), tous les témoignages convergent vers le Conquet entre 22 h 45 et 23 h. Seul le gendarme X s'en écarte de 15° environ vers le sud. Il est sur son bateau de pêche, dans une position qui n'est pas aussi bien définie que le tracteur du témoin Bergot sur ses terres. Son repère de visée, l'île Longue, est à 5 km environ un peu noyée dans la brume qui règne sur la

mer à 23 h (cité par M. Mingant) et une erreur de direction de cet ordre ne serait pas extraordinaire.

On peut, compte tenu de la description unanime de la présence de deux objets, à la même heure dans le ciel, dans la même direction convergente soutenir qu'il s'agit bien du même phénomène que les deux groupes de témoins les plus proches situent près de la plage du Conquet.

Il existe cependant un problème, posé paradoxalement par les témoins rapprochés. Le 1er témoin, dont nous n'avons que le texte du «Télégramme» a bien vu deux objets, grisâtres ou blanchâtres et en forme de croissant de lune. Les deux autres font état au même moment de deux énormes masses rouges lumineuses qu'ils comparent au soleil avec des contours moins réguliers. Il y a divergence de forme et de couleur. Les deux groupes sont tout au plus éloignés de deux kilomètres, ils voient deux objets à la même heure sur la plage de le Conquet, il ne semble faire aucun doute qu'il s'agit des deux mêmes. Sur cette hypothèse il n'y a que deux alternatives (la description des époux Menez étant conforme à celle de tous les autres), ou bien le texte de l'article, ou le témoignage lui-même est erroné, ou bien le premier témoin a intégré sa vision sous une forme et une couleur différentes de la réalité. On voit mal comment sous différents angles : nord, nord-est, est, sud-est, les témoignages unanimes font état de deux boules du rouge vif au jaune, alors qu'il est seul à voir deux croissants de lune grisâtres. Une enquête plus approfondie s'impose d'abord pour l'examen de ce témoignage divergent, puis un croquis de détail serait nécessaire pour situer exactement ces deux témoins rapprochés et la direction de leur observation.

L'événement insolite sera celui qui s'est déroulé 15 minutes plus tard, qui a duré 20 minutes, et qui a eu 6 témoins pour que sa crédibilité ne fasse aucun doute. On peut conjecturer, puisqu'il s'agit là encore de deux boules, que nous avons affaire au même phénomène revenu sur les lieux. Le 1er témoin fait d'ailleurs état également de ce retour après l'incident de l'approche d'un avion. C'est en fait une de ces réactions, si souvent décrites du phénomène, et qui lui fait crédit d'un certain psychisme.

Je n'étonnerai plus personne en signalant que Camaret et le Conquet sont toutes deux situées sur la même faille géologique. Une faille bien particulière qui partant près de Concarneau à l'ouest, passant à Quimper près de Douarnenez, à Crozon, pour finir (sur la carte) dans le Chenal du Four après avoir traversé Camaret et le Conquet. Elle est particulière en ce sens qu'elle est orientée SE-NO coupant transversalement tout le système faille breton qui, lui, est en gros orienté est-ouest. Et, si l'on relève les lieux d'observations : Concarneau, la Forêt-Fouesnant Quimper, Crozon sont situés sur cette faille ou à proximité immédiate. Je laisse cela à la méditation des chercheurs

VAGUE D'OBSERVATIONS DU 21 JUIN 1976 . . .  
Suite

Mme GAUDE, Retraitée, KERVAVIC en PLOUGUIN

Faisant suite à votre appel paru dans le Télégramme du 31 Août dernier, je me permets de vous écrire, ayant été témoin du phénomène que j'ai pu observer pendant une bonne vingtaine de minutes.

C'était le lundi soir, 21 juin, je venais d'éteindre ma télévision sur la fin du journal de la chaîne FR 3, et je suis montée aussitôt fermer les vasistas des chambres du haut, lorsque mon attention fut attirée par deux boules lumineuses, hautes dans le ciel, assez éloignées l'une de l'autre, dans la direction du Sud-Ouest.

Elles se sont mises à descendre, imperceptiblement tout en devenant de plus en plus brillantes et palpitan tes. Celle de ma droite avait l'air de rester au dessus du même endroit du sol. Celle de ma gauche s'est dirigée vers le Sud-Est.

Brusquement, j'ai pu observer de chaque côté de ces boules, en oblique, dirigés vers le sol, deux faisceaux lumineux, mais d'une lumière plus jaune et plus terne que le reste de l'objet.

Brusquement, celle de gauche, en virant au rouge, est venue rejoindre celle de droite, en dessinant des quarts de cercle impressionnantes, à très grande vitesse, puis, elle s'est arrêtée net à côté de la première, elles étaient accolées, tout en reprenant sa couleur initiale.

Elles sont restées ainsi très près du sol, pendant quelques secondes, puis elles sont descendues ensemble derrière un bosquet qui me les a masquées. J'ai eu la nette impression qu'elles se sont posées au sol.

Je suis encore restée un moment à ma fenêtre espérant les voir remonter, mais ne voyant rien réapparaître, je me suis absenteé durant quelques minutes, puis

suis retournée à la fenêtre, et à ma grande stupéfaction, les vis réapparaître plus loin sur l'horizon plus ternes, et séparées entre elles d'une courte distance, avant qu'elles ne disparaissent à ma vue, à une vitesse extraordinaire.

#### NOTE DE Mr BROCHARD :

J'ai tenu à vous adresser ce nouveau témoignage qui m'est parvenu suite à l'annonce publiée par le Télégramme de Brest, à ma demande. Je pense en effet, que celui-ci apporte quelques éléments supplémentaires aux précédents témoignages.

Malheureusement, il ne nous a pas été possible de retrouver le témoin de Kerlouan qui a observé le phénomène des dunes du Conquet.

Nous le regrettons d'autant que son témoignage publié dans l'édition du 25 Juin du Télégramme diverge des autres témoignages.

Nous poursuivons pour autant nos recherches et ne désespérons pas de le retrouver, mais il nous faudra certainement du temps . . .

J'ai par ailleurs eu confirmation qu'aucune manœuvre n'a eu lieu ce soir du 21 Juin. Il n'en demeure pas moins, que le silence de certaines autorités nous laissent sur un certain malaise . . .

Une impression toute personnelle me laisse à penser qu'il y eut néanmoins «certaines manœuvres» tenues secrètes, pour des raisons qui ne sont pas de notre ressort, et que ces manœuvres ont été observées par un phénomène OVNI bien réel . . . ce qui expliquerait les divergences dans les témoignages reçus, et la gêne enregistrée par certains milieux officiels.

## NOUVELLES D'AMÉRIQUE DU SUD

Traduit et condensé par Mme A. FERNANDEZ

ARGENTINE : 15 Juillet 1976

Un OVNI a été observé par 4 personnes de l'aéroport de VIEDMA (Rio Negro). Ces personnes appartenient au Service National de Météorologie et étaient à même, du fait de leur formation, de juger de l'étrangeté du phénomène.

L'objet était une sphère lumineuse qui laissait derrière elle une trace rougeâtre. Cet objet demeura immobile, à haute altitude (celle des avions) au-dessus du terrain d'atterrissement.

A ce moment là un deuxième objet apparut venant de l'horizon et fit de nombreux «cercles» au dessus des pistes à une hauteur que les témoins ne peuvent évaluer mais qui leur permit d'observer sa structure métallique et les lumières multicolores qu'il avait dans sa partie arrière.

Il est à noter que 7 jours auparavant une observation similaire avait été faite dans la région.

PEROU : 8 Septembre 1976 Extrait de la Cronica.

Un couple qui voyageait dans un camion au sud du Pérou, à la frontière de ce pays et de la Bolivie, a pu observer un OVNI qui venant de loin à une vitesse extraordinaire s'est ensuite posé à une trentaine de mètres du camion. Deux occupants de taille et d'aspect humains, portant une «forte lanterne» se sont approchés et ont touché les témoins aux épaules. Ils disent avoir ressenti comme une brûlure.

L'objet était conique et avait environ 3 mètres de haut de petites lumières clignotantes multicolores s'allumaient et s'éteignaient.

La femme du camionneur demeura fortement choquée. Ils furent examinés par des médecins qui ne constatèrent rien d'anormal.

## ESPAGNE : poursuivi par une soucoupe volante en camion

Transmission : Ignacio DARNAUDE  
Traduction : Michel BAILON

LIEU : Route Guillena — Burguillos (province de Séville — ESPAGNE)

DATE : 10 Novembre 1976

HEURE : 4 h 30

DUREE : 15 mn

TEMOIN : M. Antonio Alfonso Casado, 30 ans, chauffeur poids-lourd

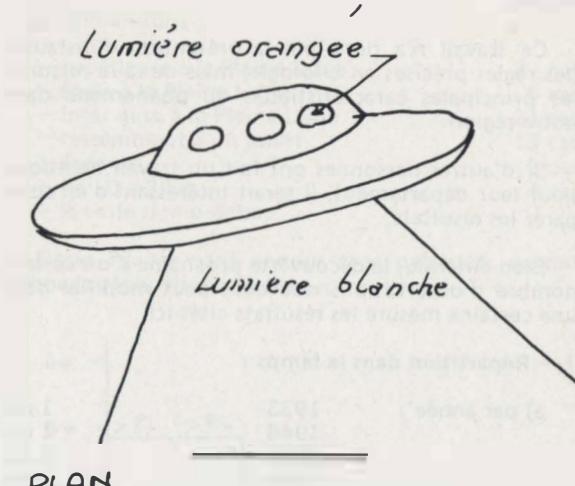
CIEL : dégagé, beau temps.

M. Antonio Alfonso Casado roulait dans la direction de Burguillos, quand, à 3 km de ce village, il vit, à environ 30°, une lumière intense qui avançait à quelques kilomètres de là, à gauche de la route. Très vite, il se rendit compte qu'il ne pouvait pas s'agir d'un avion ou d'un hélicoptère.

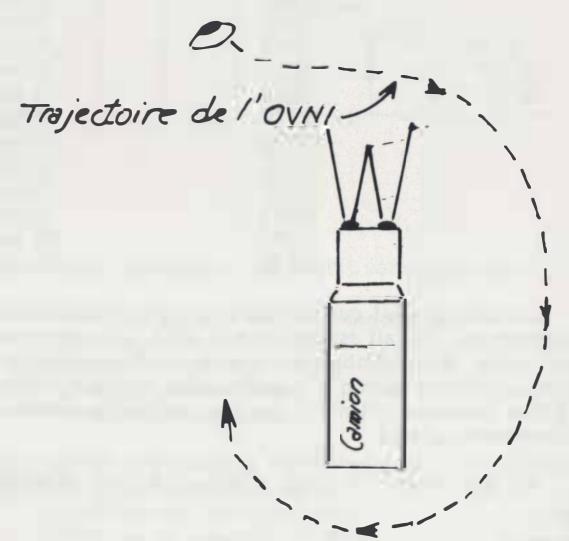
Le témoin avait l'impression qu'au fur et à mesure que l'objet se rapprochait, sa vitesse augmentait. L'engin passa devant le camion, à quelques mètres de celui-ci, puis en fit le tour pour se placer de telle sorte que le chauffeur pouvait le voir dans son rétroviseur extérieur droit. L'OVNI commença alors à poursuivre le poids lourd, à 50 ou 60 m, pendant 6 km environ durant lesquels le chauffeur resta extrêmement terrorifié ; pendant la poursuite, le chauffeur ressentit tour à tour un froid intense et une grande chaleur. Puis, l'objet s'éloigna pour se placer au dessus du village de Burguillos, en position stationnaire ; sa partie inférieure émettait alors une intense lumière blanche. Le véhicule de M. Casado, qui marchait au gas-oil, n'eut aucune défaillance pendant l'observation. A noter, l'existence de lignes de haute tension traversant la route de l'observation.

Description de l'objet : forme classique des S.V. Sa partie inférieure, de couleur bleue, tournait sur elle-même ; le dôme était muni de hublots qui laissaient apparaître une luminosité de couleur orangée à l'intérieur de la «soucoupe».

Lorsque l'engin passait très près du témoin, il émettait un sifflement de «type métallique». Ses dimensions approximatives étaient de 6 m de dia-



PLAN



mètre pour 2,5 m de hauteur. Sa taille augmenta une douzaine de fois depuis le début de l'observation.

## Bilan d'étude du phénomène OVNI dans le département de la Moselle Analyse de 100 observations connues au 1-02-76

par Claude Fritz, Délégué Régional

### I — DONNEES GENERALES

#### 1 — Origine des rapports :

— enquêtes personnelles, et du Groupe L.D.L.N. Moselle : 64 cas  
— coupures de presse, spécialisée ou non : 36 cas

2 — Bien que possédant un fichier de plus de 500 cas d'observations dans le Nord-Est de la France, cette étude est limitée au seul département de la Moselle.

3 — Chaque cas a été triplement fiché :

- une fiche numérotée correspondant à un repère sur une carte routière Michelin, décrivant le phénomène ou en donnant les origines ;
- une fiche perforée avec les caractéristiques dans le temps ;
- une fiche perforée avec les caractéristiques physiques de l'observation.

## II - RESULTATS OBTENUS :

Le dépouillement des différentes fiches a pour seul but une statistique sur un certain nombre de cas qui, j'en suis persuadé, est très nettement en-dessous de la réalité.

Ce travail n'a donc pas la prétention d'instaurer des règles précises en Ufologie, mais de faire ressortir les principales caractéristiques du phénomène dans notre région.

Si d'autres personnes ont fait un travail identique pour leur département, il serait intéressant d'en comparer les résultats.

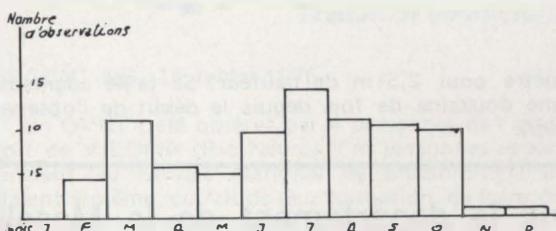
Bien entendu, la découverte prochaine d'un certain nombre d'observations nouvelles peut modifier dans une certaine mesure les résultats cités ici.

### 1 - Répartition dans le temps :

|                |      |        |
|----------------|------|--------|
| a) par année : | 1933 | 1 cas  |
|                | 1948 | 1 cas  |
|                | 1954 | 6 cas  |
|                | 1961 | 1 cas  |
|                | 1962 | 1 cas  |
|                | 1963 | 1 cas  |
|                | 1965 | 3 cas  |
|                | 1967 | 1 cas  |
|                | 1969 | 1 cas  |
|                | 1970 | 1 cas  |
|                | 1970 | 4 cas  |
|                | 1971 | 7 cas  |
|                | 1972 | 1 cas  |
|                | 1973 | 4 cas  |
|                | 1974 | 39 cas |
|                | 1975 | 31 cas |

Ce qui ne veut pas dire qu'il y a plus d'OVNI actuellement : le fait est que depuis 1974, une personne se charge de rassembler un maximum d'observations. Ce qui montre bien que le phénomène existe et risque d'être minimisé s'il n'y a pas une recherche systématique dans ce sens.

### b) par mois : il s'agit d'une moyenne générale



### c) au cours de la journée :

Il ressort que 70 % des observations se font de 19 à 24 h (soit sur une durée de 5 heures), les 30 % restant de 24 à 19 h. On remarque aussi que 88 % des observations sont faites de nuit ou à la nuit tombante.

### 2 - Durée des observations :

|                        |      |
|------------------------|------|
| - quelques secondes :  | 41 % |
| - une minute environ : | 10 % |
| - de 1 à 15 mn :       | 34 % |
| - de 15 à 30 mn :      | 1 %  |

|                     |     |
|---------------------|-----|
| - de 30 mn à 1 h :  | 7 % |
| - de 1 à 3 heures : | 7 % |

Il est assez étonnant de constater que dans 15 % des cas, le témoin a largement le temps de se « retourner » à savoir : chercher d'autres témoins, son appareil photo, prévenir la gendarmerie ou un enquêteur.

### 3 - Les témoins :

a) leurs caractéristiques : il ressort de ces statistiques que :

- 48 % des observations sont faites par un témoin unique ;

- 20 % en présence de deux témoins ;

- 10 % par trois témoins ;

- 17 % par un groupe de trois à dix personnes ;  
- 4 % par des groupes de plus de dix personnes allant parfois jusqu'à la centaine de témoins.

- nous manquons de précision pour le 1 % restant.

D'autre part, 11 % des observations sont faites par des enfants :

5 % par des gendarmes ;  
3 % par des aviateurs.

De plus

- un cas a eu comme témoins trois aviateurs en vol et un gendarme ;

- un autre avait plus de 100 témoins (gendarmes, militaires et civils) ;

- un autre encore avec 4 gendarmes et 2 civils. A cette occasion il y a eu une alerte sur la base aérienne en question.

- 35 % des observations sont faites du domicile du témoin :

- 20 % alors que le témoin est à pied au dehors ;  
- 12 % à bord d'une voiture.

### b) Proximité du phénomène par rapport aux témoins : (il s'agit d'estimations)

- distance témoin-OVNI :  
inférieure à 100 m 22 %  
de 500 à 2000 m 26 %  
supérieure à 2000 m 34 %  
non précisée 18 %

- altitude du phénomène :  
de 0 à 100 m 26 %  
de 100 à 500 m 16 %  
supérieure à 500 m 13 %  
(mais à basse altitude)  
très haute altitude 26 %  
non précisée 19 %

### c) Moyens d'observations utilisés par le témoin :

- 75 % des cas à l'œil nu  
- 16 % à la jumelle  
- 2 % à la longue vue  
- 6 % avec photographie  
- 1 % avec projecteur DCA.

## 4 - Caractéristiques du phénomène observé :

### a) Type d'engins observés :

|                                    |      |
|------------------------------------|------|
| - boule ou ovoïde                  | 49 % |
| - disque ou S.V.                   | 12 % |
| - cigare                           | 3 %  |
| - un point                         | 10 % |
| - cas présentant plusieurs aspects | 8 %  |
| - le reste non précisé.            |      |

### b) Luminosité :

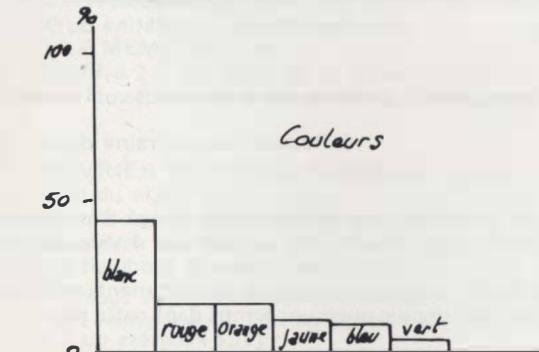
|                       |      |
|-----------------------|------|
| - très lumineux       | 72 % |
| - faiblement lumineux | 1 %  |
| - sans luminosité     | 2 %  |
| - non précisé         | 25 % |

### c) Couleurs : pourcentage d'engins présentant une seule couleur à la fois :

|                               |      |
|-------------------------------|------|
| - 43 % dont voici le détail : |      |
| rouge seul                    | 17 % |
| orange                        | 17 % |
| vert                          | 5 %  |
| bleu                          | 7 %  |
| jaune                         | 9 %  |
| blanc                         | 45 % |

Sur les cas présentant une gamme de couleurs :

32 cas présentent du rouge  
27 cas présentent du orange  
9 cas présentent du vert  
9 cas présentent du bleu  
14 cas présentent du jaune  
35 cas présentent du blanc  
1 cas présentent du mauve  
1 cas présentent du violet  
11 cas signalés comme sombres.



### d) Détails observés sur l'O.V.N.I. :

|                           |        |
|---------------------------|--------|
| - hublots seuls           | 4 cas  |
| - antennes seules         | 2 cas  |
| - feux fixes              | 6 cas  |
| - feux clignotants        | 10 cas |
| - projecteurs             | 2 cas  |
| - lumière solide          | 1 cas  |
| - le reste sans précision |        |

### e) Vitesse de l'OVNI :

|                    |        |
|--------------------|--------|
| - très rapide      | 22 cas |
| - moyenne          | 11 cas |
| - lente à immobile | 25 cas |
| - variable         | 14 cas |

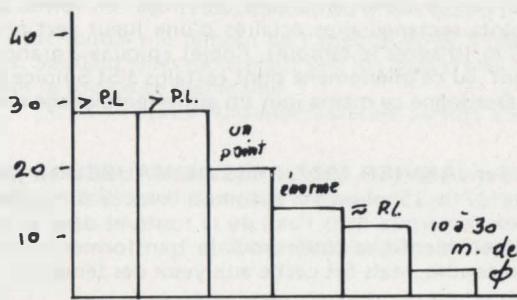
## f) Apparition — Disparition :

|                                         |        |
|-----------------------------------------|--------|
| - apparition instantanée                | 1 cas  |
| - disparition                           | 12 cas |
| - apparition et disparition instantanée | 1 cas  |

### g) Dimensions :

|                               |        |
|-------------------------------|--------|
| - supérieure à la Pleine Lune | 21 cas |
| - égale à la Pleine Lune      | 8 cas  |
| - inférieure à la Pleine Lune | 21 cas |
| - ressemblant à un point      | 15 cas |
| - énorme                      | 9 cas  |
| - de 10 à 30 m                | 3 cas  |
| - le reste non précisé.       |        |

Donc 77 cas sont connus avec précision, ce qui donne la répartition suivante :



## 5 --- Zones survolées : Ces OVNI sont observés pour :

|                                          |  |
|------------------------------------------|--|
| - 48 % au-dessus d'une zone industrielle |  |
| - 20 % au-dessus d'une ville             |  |
| - 17 % au-dessus d'un village            |  |
| - 10 % en rase campagne                  |  |
| - le reste sans précision                |  |

## 6 -- Effets physiques et physiologiques : uniquement sur 27 cas dont voici le détail :

|                                         |       |
|-----------------------------------------|-------|
| - modification du magnétisme            | 1 cas |
| - effet sur les animaux (chiens)        | 1 cas |
| - effet thermique                       | 2 cas |
| - arrêt de moteur                       | 3 cas |
| - arrêt de montre                       | 2 cas |
| - trouble de fonctionnement d'une radio | 1 cas |
| - peur — panique — angoisse             | 9 cas |
| - paralysie momentanée                  | 1 cas |
| - mal aux yeux                          | 4 cas |
| - modification du sommeil               | 1 cas |
| - modification du psychisme             | 2 cas |

## 7 -- Divers :

|                                       |     |
|---------------------------------------|-----|
| - cas signalés avec bruit             | 3 % |
| - avec humanoïdes                     | 2 % |
| - plusieurs OVNI signalés ensemble    | 8 % |
| - atterrissages vérifiés (tous en 54) | 4 % |
| - atterrissage probable (1975)        | 1 % |

## III CONCLUSION :

Je ne tiens pas à en tirer, tout le monde connaît la caractéristique du phénomène : déroutant. Du moins pas ici car il est certain qu'à la vue de ces résultats, certaines caractéristiques ressortent dont beaucoup ont déjà été vérifiées, ce qui est une confirmation.

## nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

### LE 24 DECEMBRE 1976. BEAUREGARD DE TERRASSON (Dordogne)

A 19 h 15 environ, M.J. Paladino et sa jeune sœur, ont observé à 3 reprises, pendant 1/4 d'heure, un objet venant du Nord et se déplaçant vers le S.O. De la taille d'un pamplemousse avec 3 lueurs jaune orange, il était accompagné de 3 autres boules blanches de la même grosseur, se déplaçant simultanément en forme de V de haut en bas, ainsi qu'une lueur blanche (de forme conique vers l'avant et de taille supérieure). Le phénomène se déplaçait en silence à grande vitesse.

(«Dordogne Libre» du 3-1-77)

### LE 25 DECEMBRE 1976. Aéroport de DEELEN PRES D'ARNHEM (Hollande)

Vers 2 h du matin de nombreux témoins de toutes sortes ont pu observer un objet évoluant au-dessus du champ d'aviation pendant 2 heures. En forme de boule ce phénomène répandait une lueur verdâtre. Il était immobile ou se déplaçait dans tous les sens. Les radars n'ont rien enregistré. Ce phénomène a été observé dans d'autres villes également.

(Journal du 27-29 et 31 - 12 - 76)

### LE 27 DECEMBRE 1976. MURET (Haute-Garonne)

A 7 h 35, un automobiliste roulant en direction de Muret sur la rocade sud, vit un objet dans le ciel semblant pointer vers le sol en amorçant un virage en forme de virage sombre, présentant sur toute sa longueur des sortes de hublots rectangulaires éclairés d'une lueur vert pâle, l'objet diffusait une lumière blanchâtre. A une altitude de 700 m (d'après le témoin), l'objet «piqua» à grande vitesse et s'éteignit brusquement. D'autres automobilistes auraient vu ce phénomène dont certains à St Sulpice sur Lèze (Ariège).

En Dordogne ce même jour un autre témoignage semble recouper celui-ci.

(«Dépêche du midi» du 28-12-76)  
(«Dordogne Libre» du 6-1-77)

### LE 1er JANVIER 1977. PRES DE MAUBEUGE (Nord)

Vers 17 h 15 plusieurs automobilistes se dirigeaient vers Maubeuge (par la RN2) quand, près de Louvroil l'un d'eux remarqua dans l'axe de la route et dans le ciel une très grosse étoile se dirigeant très rapidement vers le sol. L'objet ralentit sa chute pour se transformer en sorte de bol renversé. De couleur blanc jaunâtre, l'objet continua à descendre, mais fut caché aux yeux des témoins.

(«Voix du Nord» du 11-1-77)

### LE 1er JANVIER 1977 CHABEUIL (Drôme)

M. et Mme F. Férez, de Valence en voiture ont été suivis par une «grosse étoile grandissante». Une heure plus tard effectuant le chemin en sens inverse, ils purent voir un énorme engin lumineux, de forme ovoïde, immobile au-dessus d'un champ à environ 400 m d'eux. D'après le témoin l'engin entouré d'un halo de lumière blanchâtre, pouvait avoir entre 30 à 40 m de diamètre. Après 10 mn d'observation le témoin fit des appels de phares et l'objet s'éleva et disparut dans le ciel à une vitesse fulgurante. Les témoins ont souffert des yeux durant 48 h.

(«La République Var Matin» du 9-1-77)

### LE 8 JANVIER 1977. HERRLISHEIM (Haut-Rhin)

Vers 5 h 50 le chien d'un couple de St Croix en Plaine, s'est mis à hurler, alors les témoins purent voir au-dessus de la forêt d'Herrlisheim un objet lumineux

(«Républicain Lorrain» du 9-1-77)

### LE 9 JANVIER 1977 ST PIERREVILLE (Ardèche)

Vers 20 h, 4 personnes ont observé dans le ciel en direction de Mezilhac, une sphère rouge-orangé très vive, qui disparut à grande vitesse en laissant une traînée rouge. L'un des témoins alla alors sur la route des 4 Vios, et aperçut au-dessus de la grange de Vabres, un halo lumineux blanc de forte intensité près duquel se produisit un éclair orange résorbant rapidement ce halo ; de son centre sortit une boule orange effectuant des mouvements verticaux avant de disparaître. De nombreuses manifestations similaires ont lieu depuis quelques temps dans cette région.

(«Le Progrès» du 11-1-77)

### LE 10 JANVIER 1977 WAKEFIELD (New Hampshire U.S.A.)

Un objet mystérieux est tombé dans la mare de la forme de William Mc Carthy, et a laissé dans la glace de la mare un trou d'un mètre de diamètre et un objet noir dans le fond. Les témoins ont pu relever une hausse momentanée de radioactivité. Les autorités compétentes ont affirmé que ça n'était pas un satellite artificiel et ont demandé aux témoins le silence.

(«Le Progrès» du 14-1-77)

### LE 10 JANVIER 1977 TOURS (Indre et Loire)

Vers 21 Mme Martin et Mme Vernejoul ont observé une lueur scintillante blanche, allongée avec en son centre un foyer lumineux plus intense ; le phénomène se situait à basse altitude, il disparut en direction de St Genouph.

(«Nlle République» 11-1-77)

### LE 12 JANVIER 1977 EYRAGUES (Bouches du Rhône)

Un technicien du CNRS, M.J. Blas, a pu observer deux étoiles mystérieuses durant 45 m. En rentrant chez lui, il vit d'abord un premier phénomène en forme d'étoile très haute dans le ciel, changeant de taille en passant d'une couleur blanc jaune au rouge ; elle évoluait du N au S et disparut vers Romarin. Puis le témoin aperçut une seconde étoile évoluant par bonds. Les deux étoiles disparurent un moment réapparurent à 400 m du témoin, qui décida de se rapprocher avant qu'elles ne disparaissent à nouveau. Quatre autres témoins entouraient M. Blas.

(Presse du 14-1-77)

### LE 18 JANVIER 1977 PAS DE CASE (Ariège)

A 17 h Mme Monin et ses parents, descendant du Pas de Case, virent dans le ciel un objet lumineux de taille im-

portante, de couleur rouge et noire. Quand la jeune fille eut pris une photo l'objet s'éleva très rapidement à la verticale avant de disparaître. Ce phénomène fut observé par des touristes et M et Mme Roger d'Esperaza.

(«Dépêche du midi» du 19-1-77)

### LE 24 JANVIER 1977. ISLE SUR SORGUES (Vaucluse)

A 7 h 30 du matin, 2 femmes Mmes NEPOUX et BAULOTY se rendant à leur travail ont observé durant 5 mn un objet lumineux, hexagonal évoluant lentement à hauteur d'hélicoptère dans la direction Cavaillon Le Thor.

(«Le Méridional» du 25-1-77)

Selon un membre de la NASA, le président J. Carter a vu des OVNI. Selon M. a. Hynek, le nouveau gouvernement américain donnera une grande place à l'étude du phénomène. M. Hynek estime que le Brésil, la France, et le Mexique sont plus avancé que les Etats Unis dans ces recherches bien que la NASA soit en possession de photos et autres preuves d'existence des OVNI.

(«La Montagne» de Janvier 1977)

### JANVIER 1977. HUANACO (Pérou)

Un étudiant, José Alvarez se dirigeait vers une rivière dans la province de Huanaco (à 420 km de Lima) pour aller chercher de l'eau, quand il s'enlisa dans un marécage. Désespéré de pouvoir en sortir seul, Alvarez vit soudain 4 petits êtres qui lui tendirent des branches pour le tirer de là. Le témoin se serait alors évanoui d'épuisement et durant ce temps les êtres auraient disparu. D'une hauteur de moins d'un mètre, le corps couvert d'écaillles vertes, leurs mains étaient munies de 3 doigts avec des griffes.

### FIN JANVIER 1977. DONSTIENNE (Belgique)

Vers 8 h 15 M. G. Rechtem se rendant à Charleroi en voiture fut soudain le témoin de l'apparition de 2 boules brillantes de forte luminosité, immobiles, en dessous des nuages. Soudain, elles montèrent vers les nuages avant de disparaître tout à fait. Le même témoin a observé une forte lueur le soir de ce même jour.

(«La Nouvelle Gazette» Janvier 1977)

### LE 30 JANVIER 1977. PREAUX DU PERCHE (ORNE)

Vers 11 h 15 M. et Mme Gannier et leurs enfants regagnant leur domicile à Préaux ont observé un engin en forme d'hexagone allongé muni de lumières vertes, rouges et blanches se déplaçant au-dessus d'eux avec une sorte de ronronnement. L'objet disparut peu à peu.

(«Echo Républicain» du 4-2-77)

### LE 1er JANVIER 1977. EYRAGUES (Bouches-du-Rhône)

Dans la nuit, des pensionnaires de la maison familiale, ont aperçu un engin étrange évoluant à proximité des bâtiments, au-dessus des arbres. En forme de demi sphère, l'objet avait un pourtour lumineux. L'observation dura 15 mn.

### DEBUT FEVRIER 1977. LES CORBIERES.NARBONNE (Aude)

En avion au-dessus des Corbières le photographe du journal l'Indépendant, a photographié une boule lumineuse au-dessus du château de Quéribus. Une observation et photo similaires auraient été faites dans le ciel narbonnais quelques jours après.

### DANS LA MEME REGION

Le 30-1-77 à 2 h du matin M et Mme Rainaud en quittant le village du Thoronet ont observé durant 2 mn, une boule de feu se déplaçant latéralement et lentement. Le témoin a pu prendre une photo au Polaroid.

(«L'Indépendant» du 4/2/77)

(«Var Matin» du 7/2/77)

### LE 4 FEVRIER 1977 ANGERS (Maine et Loire)

A 1 h 30 du matin une personne a vu une grande lumière bleue rasant sa fenêtre («comme un gaz qui brûlait»). Cette lumière couvrait la baie de la chambre sur 1,50 m de longueur. Elle est restée quelques instants. D'autres personnes dans les environs ont observé ce phénomène qui entraîna une panne de courant.

(«Courrier de l'Ouest» du 5-6-7-2/77)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON

## CONSEILS IMPORTANTS

1) CONTACTS ENTRE ENQUETEURS ET DELEGUES : Il est hautement souhaitable que ceux-ci s'amplifient, notamment chaque fois qu'il y a enquête, tout spécialement pour les cas observés au sol ou à proximité, qui revêtent une importance particulière (ces rapports devant comporter tous les détails importants).

2) ECHANTILLONNAGE DE SOL POUR ANALYSES MINERALOGIQUES : un article très clair et détaillé, donnant toutes les indications nécessaires a été publié dans LDLN n° 145, de Mai 1975, pages 24 et 25. Tous les enquêteurs sont invités à s'y reporter, le cas échéant. Pour ceux qui ne disposent pas de ce numéro 145, nous pouvons le faire parvenir (4 frs), ou remettre une photocopie de l'article en question (2,40 Frs).

3) TEST DE GERMINATION : il semble que ce test est trop rarement pratiqué, malgré l'intérêt qu'il peut présenter après un atterrissage. Prière de se reporter à LDLN n° 134 d'Avril 1974, page 9. Ce numéro est encore disponible (3,50 Frs). Le passage de l'article relatif à ce test peut être photocopié par nos soins (1,60 Frs).

4) PHOTOGRAPHIES DE SITES EN RAPPORT AVEC DES OBSERVATIONS : nous recevons assez souvent de bonnes photos, qui pourraient même figurer sur la couverture de notre revue, malheureusement la plupart d'entre elles comportent des inscriptions au crayon bille ou à l'encre, dont l'esthétique empêche toute publication. Au lieu de situer les éléments des observations directement sur les photos, il est indispensable de les faire figurer uniquement sur un papier calque, relié à la photo par un scotch.

5) NOUVELLE FAÇON DE PROCÉDER DANS L'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS :

(suite page 36)

## CONSEILS IMPORTANTS (suite de la page 35)

Nous remercions vivement tous ceux qui se sont déjà conformés à la Note détaillée, parue dans LDLN N° 158 d'Octobre 76, page 27, et dont nous rappelons ci-dessous le principal. Le cas échéant, prière de se reporter à notre N° 158.

Il devient maintenant absolument impérieux d'apporter certaines modifications dans l'établissement des divers rapports, sous peine de paralyser certains secteurs de LDLN.

1) Désormais, seuls les cas au sol ou observés à proximité, doivent faire l'objet de rapports très détaillés.

2) Tout le reste doit faire l'objet de condensés, et mis directement sur fiches adressées à Madame

GUEUDELOT 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT-DE-MARSAN, qui s'occupe depuis des années du Service d'Archives de LDLN, et qui doit avoir une tâche facilitée, si nous nous en tenons aux directives ci-dessous :

a) FORMAT DES FICHES : 14,8 x 21 cm (une feuille 21 x 29,7 cm coupée en deux ; c'est le format le plus courant).

b) QUALITE DU PAPIER : pelure (très mince) autant que possible.

c) N'ECRIRE QUE SUR LE RECTO, ET AUTANT QUE POSSIBLE A LA MACHINE A ECRIRE

d) NOMBRE D'EXEMPLAIRES : Chaque cas doit être tapé en 6 exemplaires (le papier pelure se prête bien à cette frappe globale de 6 exemplaires).

## Nos Activités

**ENQUETES** : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

**RESUFO** (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P GUEUDELOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.  
Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

### GRCUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel. N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

- a) Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissement.
- b) Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).

c) Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.  
d) Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante .

M. TOUGERON Paul  
57, rue Eustache-Dolet  
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.).

**FIDUFO** (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, perfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scarron, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.)

**RECHERCHES D'ARCHIVES** : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

## PRÉCISIONS

1/ «Un OVNI près du Lac de Kivu (Zaïre)», paru page 6 de LDLN N° 160 : il est mentionné que le phénomène se serait produit vers 1947-48. Or, il n'en est rien. Ce cas s'est produit le 13 Juin 1950 vers 23 h 45 (récits publiés dans «La libre Belgique» du 16-6-50, et dans «Het Volk» du 17-6-50).  
Rudy De Groote

2/«Note sur le Détecteur K13 de M. Klein» parue page 25 de LDLN N° 161 : dans le 3) il fallait lire : Je conteste la sensibilité de 10 micro Gauss, car à cette sensibilité il est impossible de régler l'appareil en ville où le bruit de fond normal varie entre 100 et 1000 micro Gauss. D'autre part la bande passante, partant de 400 Hz est une hérésie due au 50 périodes du secteur que M. Klein n'a sans doute pas pu éliminer . . .»  
J.L.M.

## LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385  
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2<sup>e</sup> trimestre 1977